

LE VENT DES BANCELS

LA VIE COMMUNALE A ST FREZAL DE VENTALON (LOZERE)

■ **SOS
Somalie**

■ **Enquête
environ-
nement
vie
quotidien-
ne**

■ **Au pays
des
jardiniers
explora-
teurs**

■ **Le
trentième
hameau:
l'Ayrolles**

■ **C.F.D:
le retour!**



■ **Un journal avec les enfants..!**

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	4
<i>Un journal avec les enfants!</i>	6
<i>L'âme du village</i>	8
<i>M. l'Inspecteur, en quoi consiste votre métier ?</i>	9
<i>S.O.S Somalie !</i>	10
<i>Au coeur des Cévennes bosniaques</i>	14
<i>Enquête environnement-vie quotidienne</i>	16
<i>Les samedis de Julie</i>	18
<i>Au pays des jardiniers explorateurs</i>	20
<i>Le petit sapin</i>	22
<i>Le trentième hameau: l'Ayrolles</i>	24
<i>C.F.D: le retour !</i>	26
<i>Comptes-rendus de conseils</i>	29
<i>Revue de presse</i>	35

Le vent des bancels. Directeur de publication: Etienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Julie Hugon, Olga Lefebvre, Henri Rouquet, Alain Ventura, Nadine Vilas, et tous les enfants de l'école: Adèle, Anaïs, Arnaud, Bastien, Camille, Claire, David, Elodie, Emi, Florent, François, Guillaume, Juliette, Lucie, Manuelle, Morgan, Noé, Pierre, Rachide, Sandra, Sirvana et Wladimir.

Imprimerie: Alès Repro.

Abonnement de soutien: 50 francs par an
Chèques libellés à l'ordre de "Comité des Ecoles Mairie, et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

Editorial

Un journal qui ne se renouvelle pas est voué à la mort ! Forts de cette idée, nous n'avons cessé de rechercher des moyens de rendre "La Vie Communale" plus attractive, plus complète, plus vivante, plus en phase avec l'actualité et le monde moderne.

Nous rêvions depuis longtemps de moyens modernes de composition, d'une fréquence de parution plus rapprochée, hélas, le budget qu'une petite municipalité rurale comme la nôtre peut investir dans une publication, reste très limité. La vie n'est possible que grâce aux rêves, dit-on, et celui-ci est devenu réalité. Le Père Noël cette année se nomme Fédération Nationale des Foyers Ruraux et dans sa hotte, il nous a apporté, non seulement le matériel tant convoité, mais aussi une formidable bouffée d'oxygène, pour la conception même de cette revue (lire l'article page 6). Ainsi, votre "Vie Communale", jusqu'ici, principalement organe d'information de la municipalité, vient de se métamorphoser en journal de toute la commune. Un journal commun, en quelque sorte, à la mairie, bien sûr, mais aussi au foyer rural et à l'école.

Ainsi, aux côtés de vos rubriques habituelles, vous trouverez de nombreux autres articles, écrits par les enfants ou par les administrés qui sont entrés spontanément dans le nouveau comité de rédaction.

Et puis, pour marquer cette nouvelle évolution, nous avons voulu donner à cette revue un titre qui soit plus local, et qui reflète davantage l'esprit dans lequel elle est conçue. "LE VENT DES BANCELS" est ainsi né; les bancels, ces terrasses cultivées, soutenues par des murettes de schiste que les anciens sans cesse remontaient, sont bien une des caractéristiques principales de nos paysages (elles ont, du reste, désormais leur label); quand au vent, il entre dans le nom même de notre commune, et souffle souvent dans certaines de nos vallées. De tous temps, ce fut un colporteur de nouvelles et d'histoires les plus fantastiques les unes que les autres.

Nous livrons donc ce "VENT DES BANCELS" à votre curiosité et à votre appréciation.

Cette revue sera toujours distribuée gratuitement à tous les habitants de notre commune. Toutefois, nous vous proposons d'aider ce journal en souscrivant un abonnement annuel de soutien de 50 francs. Nous envisageons, en effet de faire paraître un journal par trimestre (une vingtaine de pages) afin de vous livrer des informations qui soient davantage encore d'actualité, mais financièrement cela ne pourra se faire sans votre concours (chèques à l'ordre de: Comité des Ecoles Mairie, à adresser à: Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240). D'avance merci !

Faites nous part de votre sentiment sur cette nouvelle conception, de vos suggestions, de vos articles.

Ce journal est d'abord le vôtre, et notre voeu le plus cher est que vous passiez un excellent moment à écouter souffler "LE VENT DES BANCELS".

Alain VENTURA

“ La dynamique qui s’est créée dans les années 80 ne peut se maintenir et prospérer qu’avec l’apport d’une population nouvelle dont les origines peuvent être multiples...”

Ce journal est, en fait, celui du deuxième semestre . Terminer l’année en mettant en place un nouveau journal dont la formule originale est née d’autres moyens et surtout d’une autre conception de la communication dans notre commune est une belle et bonne chose. D’autres plus qualifiés que moi en la matière en parleront davantage et de façon précise et complète.

Je vais donc m’en tenir à ce qui est plus spécifiquement mon domaine, tenter un bilan de 1992, donner les grandes lignes de ce que nous pouvons espérer pour 93.

de l’école, le bon fonctionnement de la maison communale et de nos petits services publics, la dynamique qui s’est créée dans les années 80... ne peuvent se maintenir et prospérer qu’avec l’apport d’une population nouvelle dont les origines peuvent être multiples et pourquoi ne pas penser aux enfants qui ont fait la force de notre école, qui vont arriver à l’âge adulte et qui ont peut-être une autre ambition que celle d’aller en ville, loin de la terre où ils sont nés...

Mais pour accueillir cette population nouvelle, il nous faut la loger. Et convenablement. Or toutes les structures

Le mot du Maire

Après un premier trimestre marqué par la préparation d’élections cantonales et régionales, l’espérance qui était née et puis la chute, nous avons continué le travail quotidien bien sûr un peu plus laborieusement -notre société est ainsi faite: ceux qui sont sur le pavoi agissent plus facilement et font prévaloir leurs idées mieux que ceux qui sont en dessous! - mais toujours fondé sur les mêmes principes de persévérance et d’opiniâtreté, avec comme objectif majeur de mener à bien ce projet de construction du hameau de l’AYROLLE.

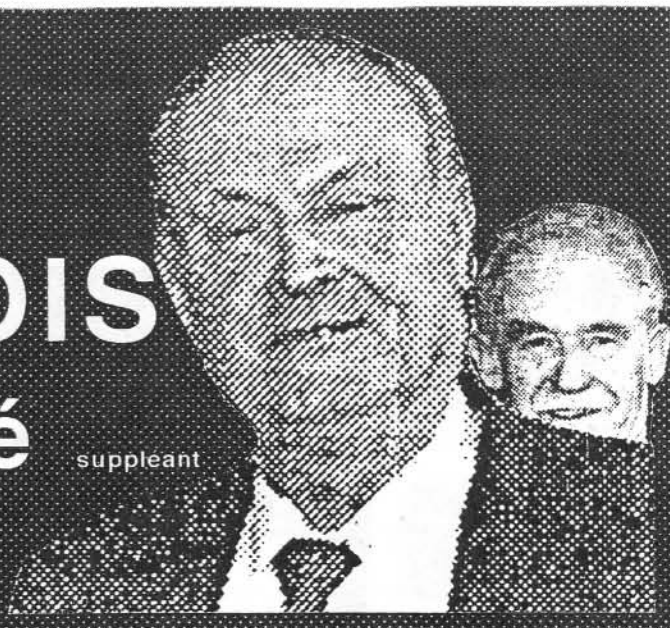
Il nous tient à cœur car il est vital pour l’avenir de notre commune. Le maintien

existant sur notre territoire sont actuellement occupées et seule notre collectivité peut prendre de telles initiatives.

Les premiers pas ont été faits: l’office des H.L.M. d’Aurillac s’intéresse à notre entreprise, le Parc des Cévennes - et nous tenons ici à remercier vivement ses responsables - mène à bien les études techniques de base mais la grosse affaire réside dans le montage financier. Là encore nous ne pouvons pas compter sur nos propres forces. Et c’est bien là la difficulté: “Per mandado lou lout no jamaï mangeat soun sadoul” . Cet adage cévenol (par intermédiaire le loup n’a jamais mangé à sa faim) est tout à fait significatif: quand on sollicite les autres on n’a pas toujours ce que l’on désire! Mais que faire? C’est le prix qu’il nous faut payer. Certes durant ces dernières années écoulées nous avons très fortement progressé dans le domaine des finances municipales mais nous ne sommes pas encore arrivés à une autonomie

Etienne PASSEBOIS votre député

suppléant



suffisante pour supporter de pareils investissements. Il ne nous reste plus que la possibilité de convaincre. Et je reviens encore à l'homme sur le pavoi!

En 1993, nous irons vers cet objectif.

La réhabilitation de l'ancienne voie du CFD Ste Cécile - Florac nous préoccupe toujours. Il y a longtemps que nous parlons de ce problème. Il est banal de dire qu'il faut quelques secondes pour détruire et une éternité pour bâtir mais tout de même, que ceux qui ont tendance à dénigrer facilement aient parfois - plus souvent - cette banalité présente à l'esprit.

Le CFD encore. Est-il si difficile de remettre au moins la voie en état, aux normes de sécurité pour qu'on puisse l'emprunter sans danger sur tout son parcours, accessible à tous pour qu'elle ne perde pas son caractère de passage public ?

Evidemment notre vie collective ne se borne pas à ces deux seuls problèmes mais ceux qui concernent la vie courante: l'école, l'eau, les routes, la vie administrative ... sont maintenant bien rodés et nous préoccupent moins que naguère, mais je ne peux éviter de faire allusion aux relations humaines dont il est toujours très délicat de parler en quelques lignes réductrices. Le désert a, au moins, cet avantage (sic) de régler les problèmes de convivialité. Dès lors que nous sommes plus nombreux, il faut penser aux autres - et ce n'est pas toujours facile. Les moutons, les chevaux ou autres animaux qui errent sans retenue

importunent désagréablement le voisinage.

Que les propriétaires y pensent; nous ne sommes ni en Nouvelle-Zélande, ni en Mongolie!

Je terminerai en évoquant un problème plus général qui nous concernera certainement bientôt et qui apportera, dans nos régions, si nous savons en tirer partie, des changements qui ne seront pas négligeables.

En effet, le ministère de l'environnement vient de mettre en place une opération de reconquête de paysages qui mettent en valeur la spécificité et la diversité de notre pays. Cela s'est traduit par une labellisation de 52 paysages en France parmi lesquels un cévenol: celui des bancels.

Cette disposition s'accompagne de subventions (40 millions de francs en 93) gérés par les directions régionales de l'environnement et les préfets. Par ailleurs, le ministre de l'agriculture envisage de rémunérer des agriculteurs qui entretiennent l'espace. Il déclare tenir à cette idée et la proposera au comité interministériel d'aménagement du territoire qui doit se tenir en janvier 1993. Il a déjà prévu une ligne de 85 millions de francs dans son prochain budget.

Il y a, dans ces initiatives, matière à créations d'emplois.

Qui saura en profiter, et pourquoi pas Saint Frézal ?

Etienne PASSEBOIS
décembre 1992

**" Per
mandado lou
lout no jamaï
mangeat
soun sadoul"**

Grâce à la Fédération Nationale des Foyers Ruraux, découvrez aujourd'hui votre journal rajeuni et encore plus dynamique !

Merci à Marc, Evelyne, Philippe, de la FNFR, et à son président Jean-Claude Richard.



Un journal avec

Il est essentiel que les enfants des communes rurales se familiarisent avec l'informatique auquel ils seront confrontés tôt ou tard au cours de leur vie.

L'orsqu'en juin dernier, la Fédération Nationale des Foyers Ruraux, soutenue par la DATAR m'a proposé, comme à tous les foyers de France de participer à une expérimentation sur le thème de "la communication de proximité en milieu rural: rôle possible des jeunes et de l'école", je n'ai pas hésité une seconde et ai posé la candidature du foyer "Regain", soutenu par mes amis du foyer, de l'école et de la mairie. Il s'agissait, en fait de véhiculer l'information locale, par l'intermédiaire d'un journal ou d'une partie de journal réalisé par les enfants de l'école, du foyer rural et de la commune. Pour se faire, les foyers seraient dotés d'un matériel informatique muni d'un logiciel de PAO

(publication assistée par ordinateur) pour mettre en page le journal et bénéficieraient d'une formation journalistique.

Oui, mais voilà, seuls dix foyers devaient être retenus sur tout le territoire!

Avec nos cent habitants et notre vingtaine d'élèves, nous pensions ne pas peser lourd face aux plus grosses communes qui ne manqueraient sûrement pas de déposer leur candidature ! Mais pour nous, c'était un tel espoir de redynamiser, de rajeunir et de moderniser notre "Vie Communale", que nous avons "foncé". L'idée d'ouvrir le journal aux enfants a tout de suite séduit les trois partenaires que sont la municipalité, l'école et le foyer "Regain". Pour le foyer, le journal serait en effet un support

formidable, dans le cadre des "sorties-nature du samedi", pour dessiner ce qu'on a vu, raconter les découvertes et en colporter les enseignements, le labo-photo fraîchement installé permettant d'illustrer les textes et d'agémenter la mise en page.

Nous avons donc ensemble échaffaudé un projet de journal commun. Je dois rendre hommage ici, à Etienne Passebois qui n'a pas hésité une seconde à partager son journal avec le foyer et l'école malgré les contraintes qu'apportait cette nouvelle formule.

Et puis ce fut l'attente, et l'espoir qui s'amenuisait, au fur et à mesure que les jours passaient et qu'aucune réponse n'arrivait de la FNFR.

Un matin d'octobre, pourtant une enveloppe au sigle bien connu était glissée dans ma boîte aux lettres. Je l'ouvrais, avec un peu d'appréhension, et miracle, la nouvelle était bonne! Ce n'était pas encore complètement gagné, nous touchions presque au but: nous étions convoqués à Paris en compagnie d'une vingtaine de foyers (dont deux autres en Lozère: St Germain de Calberte et St Martin de Boubaux) afin de mettre au point la suite des opérations. Nous étions en fait tous "sélectionnés", dix d'entre nous devant être équipés de suite, les dix autres recevant une aide pour l'équipe-

Départementale des foyers ruraux (que je salue ainsi que Marie et Sylvie nos permanentes, et que je remercie pour son soutien inconditionnel!) nous ont fait l'honneur d'assister.

Et puis les enfants se sont mis au travail, aidés par Henri et Olga, que je remercie pour leur engagement, et par moi-même qui intervient quelques après midi dans le cadre d'un "projet d'école". Là encore je dois des remerciements à Alain Jaffuel et à Etienne Passebois qui ont permis, chacun dans son domaine, que cette expérience ait lieu.

Beaucoup de thèmes ont été lancés et seront développés par les enfants dans les prochains journaux; en vrac: techniques de construction des anciennes maisons cévenoles, vieux moulins, la pollution, la vie à St Frézal autrefois, l'évolution de la population, etc... Les sujets ne manquent pas et gageons que nos jeunes journalistes les traiteront en y apportant un regard neuf, au combien rafraîchissant. Nous suivons, avec Nadine Vilas la très complète formation journalistique dispensée par Philippe Cahen, rédacteur en chef de la revue "animer" (un grand bonjour au passage!). Il faut enfin souligner que cette opération représente un souffle nouveau car la création d'un comité de rédaction est une bouffée d'oxygène pour ce journal. **A.VENTURA**

les enfants ...!

ment, la formation démarrant elle en novembre.

La suite, vous la connaissez puisque vous découvrirez aujourd'hui le premier numéro du "Vent des Bancelles".

Nous avons installé le matériel à l'école, dont le TO7 a rendu l'âme l'année dernière. Je crois qu'il est essentiel à l'époque où nous vivons, que les enfants des écoles rurales se familiarisent avec l'informatique, auquel ils seront forcément confrontés tôt ou tard au cours de leur vie. Et pour fêter cet événement, nous avons organisé une petite réception à laquelle M. Jaffuel, Inspecteur de l'Education Nationale et M. Jean-Luc Aigouy, Président de la Fédération

Rafrâichissons les mémoires !

Né en 1983 avec le numéro zéro, dans le souci de faire circuler toujours davantage l'information entre municipalité et administrés, le bulletin municipal présentait sur une page recto-verso quelques informations locales, ainsi que quelques extraits de comptes-rendus de conseils municipaux. Du texte sans illustration, composé chez un imprimeur. En 1984, première évolution: le bulletin "s'étoffait" d'une couverture illustrée, qui n'était peut-être pas toujours du meilleur goût, mais qui, du moins, avait le mérite de ne laisser personne indifférent. L'intégralité des comptes-rendus y était reproduite, et l'impression se faisait à la "ronéo". En 1986, nouvelle évolution, un petit comité de rédaction se forme, une première "maquette" de journal s'ébauche et des illustrations apparaissent. Le titre change et se transforme en "La Vie Communale". C'est le début des "colonnes", tapées à la machine à écrire mécanique, découpées aux ciseaux, collées à la main. Enfin, en 89, il prend la forme que vous connaissiez.

“ Le foyer rural est un complément de la municipalité pour le développement de la commune ”. Jean-Luc AIGOUY

Notre ami, Jean-Luc Aigouy, Président de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, n'a pu échapper à la soif d'interview de nos jeunes journalistes. En leur nom, qu'il en soit remercié.

ELODIE: “Combien y a-t-il de foyers ruraux en Lozère ?”

Jean-Luc AIGOUY: “En Lozère, il y a actuellement 41 foyers ruraux, ce qui représente un peu plus de 3 000 adhérents. Tous ces foyers ruraux, on peut dire que c'est l'âme du village, c'est à partir de là que se crée l'animation socio-culturelle dans tous les petits villages même les plus reculés, afin que chacun puisse s'exprimer, et puisse venir participer à des stages de formation, à des animations socio-culturelles. Nous pouvons peut-être ainsi éviter un écart culturel entre les villes et les campagnes, car même si nous en Lozère, comme dans tous les départements ruraux, nous vivons la culture au quotidien, il faut que nous amenions parfois des spectacles qui

soient un peu plus sophistiqués dans leur caractère, afin que chacun de nous puisse y participer comme celui qui habite Paris, Marseille, Lille ou Lyon”.

CAMILLE: “Le foyer rural peut-il être un plus pour la commune ?”

J-L.A.: “Le foyer rural n'est pas une association qui va à l'encontre de la commune, mais bien au contraire, elle set un complément qui doit travailler complètement avec la commune pour son développement.”

ARNAUD: “La Fédération Départementale édite-t-elle un journal ?”

J-L.A.: “La FDFR elle-même n'édite pas un journal, mais chaque responsable de foyer rural reçoit, lorsque cela est nécessaire, une lettre d'information concernant tous les problèmes ainsi que tout ce qui se fait dans les autres foyers.

Par contre, la Fédération Nationale des Foyers Ruraux, qui vous a aidé sur ce projet par l'intermédiaire de la Fédération de Lozère, édite un journal qui s'appelle

L'âme du village ...



“ANIMER”, et dans ce journal on rencontre une foule de projets qui se font dans tous les Foyers Ruraux de France.

Mais ce que l'on espère, c'est que grâce au projet que nous venons d'implanter en Cévennes, ici, dans ton village, notre équipe d'animation, sous le dynamisme de votre président du Foyer Rural, Alain Ventura, va nous aider, justement, à mettre en place un journal départemental, avec le matériel que vous avez maintenant dans votre petite école.”

ADELE: “Que pensez-vous de ce projet ?”

J-L.A.: “Votre projet est fantastique! Et lorsque nous l'avons vu à la Fédération Départementale, nous avons fait le maximum pour qu'il soit retenu. Nous avons un rôle pédagogique et nous souhaitons travailler de plus en plus avec l'Education Nationale et vos instituteurs, pour que demain ce soit vous, parce que nous deviendrons vieux, qui nous remplaciez .

“ Ce métier me plaît car c’est une occasion de rencontrer beaucoup de gens intéressants des grands et des petits “. **Alain JAFFUEL**

Monsieur Alain Jaffuel, Inspecteur de L’Education Nationale, nous a fait l’honneur d’assister à la petite réception que nous avons organisée pour fêter l’arrivée du matériel informatique et le lancement de notre projet de nouveau journal.

C’était un événement que nos jeunes reporters n’ont pas laissé passer. Nous le remercions vivement pour la gentillesse avec laquelle il s’est prêté à cette interview.

GUILLAUME: “Depuis combien de temps faites-vous votre métier et en quoi consiste-t-il ?”

Alain JAFFUEL: “Je suis Inspecteur de l’Education Nationale depuis sept ans, dont six ans en Cévennes. Avant j’étais professeur, loin d’ici, de l’autre côté de l’Atlantique et ça fait 26 ans que je suis à l’Education Nationale”.

PIERRE: “Est-ce-que ce métier vous plaît et pourquoi ?”

A.J.: “Même si ça ne plaît pas tellement aux autres, moi je l’ai pris parce qu’il me plaisait. Il me plaît parce qu’il est très varié. On voit des écoles, on fait de la formation (j’interviens dans la formation des jeunes instituteurs à la Maison de la Formation), et puis c’est une occasion de rencontrer beaucoup de gens intéressants, des grands et des petits”.

LUCIE: “Allez-vous dans beaucoup d’écoles ?”

A.J.: “Oui, beaucoup! Je vais dans les écoles de dix cantons de la moitié sud du département et je vois aussi les professeurs de français des collèges de tout le département.

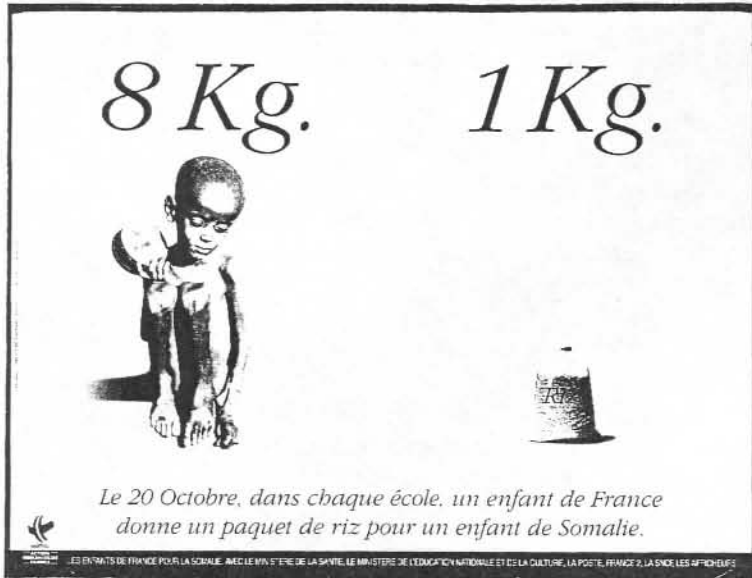
Il reste 117 écoles en Lozère (il y en a presque 60 dans la circonscription), et 13 collèges publics”.

M. l’Inspecteur, en quoi consiste votre métier ?

“En quoi consiste mon métier ? C’est assez complexe de le dire en peu de mots. Cela consiste à venir dans des circonstances comme celle-là, pour voir un peu ce qui se fait de neuf, de nouveau dans les écoles, avec l’aide des instituteurs qui y travaillent, ou des professeurs des écoles. Cela consiste aussi à harmoniser un peu le travail entre eux, à vérifier si les instructions officielles prises par le Ministre de l’Education Nationale sont bien appliquées sur l’ensemble du territoire et si les enfants, et les écoles du département ou de la circonscription dont j’ai la responsabilité, sont bien en phase avec ces instructions officielles. Cela consiste enfin, en d’autres choses un peu plus complexes et difficiles à expliquer: c’est par exemple aider l’Inspecteur d’Académie à préparer la carte scolaire, c’est rencontrer des élus, comme M. le Maire, pour discuter et aider à faire achè- des dossiers quand il nous en présente”.



Tout a commencé un matin d'octobre. Notre maître nous a lu une lettre qui venait du ministère de la Santé et de l'Action Humanitaire, qui s'adressait aux enfants de toutes les écoles de France.



En même temps que la lettre, nous avons reçu une affiche qui nous montre un enfant somalien, tout nu, assis recroquevillé.

Il a un regard perdu, abandonné, comme dans un autre monde, à bout de forces.

L'enfant est maigre, on ne voit que ses os, ses genoux paraissent énormes par rapport à son corps.

Son poids est de 8 kilos. A côté de lui, un sac de riz d'un kilo... On a même l'impression que si l'on entassait huit sachets de riz, ça serait plus gros que lui.

Il tient dans sa main une boîte de conserve rouillée: c'est choquant parce que chez nous, même les animaux mangent dans des gamelles en plastique !

Au bas de l'affiche un texte propose que chaque enfant de France donne un paquet de riz pour un enfant de Somalie le 20 octobre 1992.

Nous étions, alors, complètement convaincus qu'il ne fallait pas les laisser tomber, et nous avons décidé de participer à cette action humanitaire.

SANDRA

"...Comme dans un autre monde..."

S.O.S Somalie

Cette lettre nous expliquait qu'en Somalie il y avait la guerre et la famine.

On nous demandait d'intervenir pour aider les somaliens à lutter contre la faim.

Nous avons été énormément choqués, et nous avons eu tous envie de participer à cette action.

La Somalie, certains de l'école l'avaient vue à la télé, d'autres n'en avaient jamais entendu parler, et ne savaient pas où elle se situait. Ceux qui avaient vu les reportages à la télé, étaient horrifiés par l'énorme différence entre *nous* qui avons *tout*, et *eux* qui n'ont *rien*... ni nourriture, ni maison, ni vêtements...

GUILLAUME

Nous avons ensuite reçu une seconde lettre qui celle là venait de M. l'Inspecteur d'Académie. Elle nous expliquait la façon dont se déroulera l'opération "*du riz pour la Somalie*". M. l'Inspecteur d'Académie demande à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées, d'amener à l'école des paquets de riz pour les enfants de Somalie.

Il faudra ensuite mettre les paquets de riz dans des grands sacs de 20 kilos fournis par La Poste et marqués du "logo": "Don des enfants de France".

Le 20 octobre ces sacs seront déposés dans la voiture de La Poste et ils seront transportés jusqu'au port de Marseille.

De là, ils partiront pour la Somalie.

SIRVANA

Nous étions presque le 20 octobre. Nous sommes allés dans les magasins pour acheter au moins un paquet de riz chacun, comme nous le demandait la lettre. On a eu beaucoup de mal à en trouver parcequ'il n'y en avait presque plus sur les étagères.

C'est incroyable! Ceux qui ont des magasins étaient pourtant bien au courant de l'opération. Il y en a même qui ont augmenté le prix des paquets!

Le lendemain matin, nous avons apporté le riz à l'école. Certains enfants l'avaient payé avec leur argent.

Nous avons compté les paquets: il y en avait vingt quatre avec ceux de la maternelle. Nous avons mis les paquets de riz dans deux grands sacs spéciaux qui pouvaient contenir chacun vingt kilos. Dans le premier nous avons mis vingt paquets et quatre dans le deuxième. On aurait pu le remplir si on avait trouvé du riz plus facilement.

Puis la factrice est arrivée. Nous avons monté les sacs dans la voiture, et elle est partie avec son précieux chargement.

Nous pensions aux petits somaliens qui attendaient ce riz avec impatience...

ADELE

Anecdote: A Marseille, au moment de partir, on a remarqué que les paquets de riz n'étaient pas vidés dans les sacs de La Poste, alors cela a posé un problème.

Il a fallu engager plus de cent personnes pour vider les sacs. L'embarquement a été retardé de deux ou trois jours.

Dès que ce travail fut fini, on a mis les sacs de riz dans deux grands bateaux qui sont partis en Somalie.

Même nous, nous n'avions pas vidé nos cartons de riz dans les sacs!

LUCIE

Le riz est arrivé à Marseille en train, puis il a été chargé sur deux gros bateaux: le Tadorne et la Briantais. Le Tadorne a quitté Marseille le 18 novembre et la Briantais quelques jours plus tard. Ces deux bateaux ont traversé la Méditerranée jusqu'au canal de Suez, ensuite la mer Rouge, puis ils ont longé la côte somalienne du côté Océan Indien jusqu'à Mogadishio, capitale de la Somalie.

Arrivés là, les bateaux n'ont pas pu accoster au port à cause des soldats des

deux camps ennemis qui voulaient s'emparer du riz. Les deux bateaux ont dû aller jeter l'encre au large d'une plage et les somaliens eux-mêmes ont commencé à le décharger à la main avec des barques. Les sacs étaient entassés sur la plage et on ne pouvait même pas le distribuer à cause des pillards.

Au fait... Qu'est-ce donc, la Somalie ?

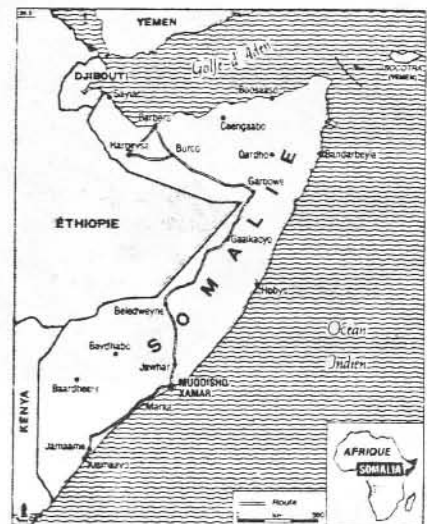
C'est un pays situé en Afrique de l'Est. Il est bordé par l'océan Indien. Il a la forme d'une corne de rhinocéros. Sa surface est de 638 000 km², il est plus grand que la France.

Il est beaucoup moins peuplé que notre pays, puisqu'il n'y a que sept millions d'habitants (soit environ huit fois moins que nous). Les gens vivent grâce aux cultures du sud du pays:

banane, maïs, canne à sucre, sorgho (plante qui donne des fruits farineux). Les somaliens élèvent des moutons et des chèvres. Il y a aussi la pêche. La langue officielle est le "somali". La religion est l'islam sunnite. La monnaie est le shilling.

La Somalie est un pays très pauvre qui a besoin de l'aide des pays riches.

CAMILLE



Alors, nous avons cru que tout cela avait été fait pour rien, car le riz qui restait sur les plages semblait destiné aux pillards. Jamais les enfants somaliens ne pourraient le manger!

Nous étions très déçus, mais aussi très en colère.

PIERRE

>>>



“ Nous sommes très heureux d’avoir participé à cette opération et nous sommes prêts à la recommencer dès maintenant...”

Comme le riz ne pouvait être distribué à cause des deux armées rivales, l'ONU (Organisation des Nations Unies) a décidé une intervention militaire.

Les troupes ont débarqué à Mogadishio en pleine nuit. Il y avait 30 000 soldats dont 25 000 américains. Ils ont désarmé tous les somaliens qu'ils ont trouvé avec des armes. Ils ont surveillé le débarquement de la nourriture, surtout le riz, les haricots et l'huile. Ils ont protégé les convois de vivres qui partaient dans toute la Somalie et ont surveillé la distribution de nourriture et les stocks de vivres. Grâce à cette opération notre riz a enfin pu être distribué.

RACHIDE

Après avoir envoyé le riz qu'elle avait récolté, chaque école de Lozère devait taper 36-14 code RISOM sur le minitel, pour envoyer ses résultats (nous avons eu beaucoup de mal car le service était toujours occupé) .

Le 9 novembre 1992 nous avons reçu une lettre de l'Inspection Académique qui nous donnait les résultats de l'opération en Lozère: dans notre département, 13800 kilos de riz ont été collectés.

ARNAUD

Nous avons reçu le 19 novembre une lettre de Bernard Kouchner (Ministre de la Santé) et de Jack Lang (Ministre de l'Éducation Nationale) qui nous donnait les résultats de l'opération au niveau national: c'est donc 9 000 tonnes de riz, soit l'équivalent de 220 camions de 40 tonnes qui ont été rassemblées, ce qui leur permet de se nourrir pendant un peu plus d'un mois.

ELODIE

Nous avons trouvé cette opération très bien mais elle n'est pas suffisante: en effet, à l'heure actuelle les somaliens ont déjà utilisé tout le riz qui leur a été envoyé. Il faudrait renouveler cette opération, mais avec la participation de tous les pays riches du monde. Il faudrait arrêter la guerre, reconstruire le pays et surtout les aider en leur apprenant à se nourrir eux-mêmes; par la culture et l'élevage moderne.

Nous sommes très heureux d'avoir participé à cette opération et nous sommes prêts à la recommencer dès maintenant !

TOUTE LA CLASSE

Que pensez-vous de cette opération, M. le Maire ?

propos recueillis par RACHIDE

“ D'abord je crois qu'il faut aider, et ce sera certainement une responsabilité de votre génération plus que de la nôtre, des quantités de peuples qui sont bien plus malheureux que ce que nous sommes. Même si de temps en temps nous sommes malheureux, il y en a autour de nous qui le sont infiniment plus que ce que nous le sommes et j'ai eu la chance un peu, de parcourir le monde, de l'est à l'ouest et du nord au sud, et je vous assure que les enfants de l'Amérique du Sud, ou les enfants de l'Afrique, ou les enfants de l'Inde, ou même certains enfants de ce qu'on appelait dans le temps l'Union Soviétique, n'ont certainement pas les situations privilégiées que vous avez.

Alors, donc, il me semble qu'il nous faut les aider.

Maintenant, je ne pense pas que ça résolve tous les problèmes, parcequ'à côté du problème de la famine, il y a un problème terrible qui est celui de la guerre, et ça, je ne sais pas si c'est dans une relation comme celle que nous avons que nous pourrions apporter des solutions définitives.

Mais enfin, sachez que ce sera pour vous qui avez aujourd'hui dix ans, et qui en l'an 2000 en aurez un peu plus, vous qui aurez la responsabilité demain du monde, un problème auquel vous serez certainement plus confrontés que nous encore “

Etienne PASSEBOIS



“ Puis la factrice est partie avec son précieux chargement “.

L'association "Cévennes Solidaires" accueille des mamans bosniaques accompagnées de leurs enfants.

En octobre 1992, l'association humanitaire EquiLibre lance l'opération "1 000 enfants à l'abri".

Dès le 15 octobre, au Collet de Dèze, se crée une association "Cévennes Solidaires dont le but est de "venir en aide aux personnes, aux populations en difficulté, en détresse, en danger". Elle propose à EquiLibre d'accueillir des mamans bosniaques et leurs enfants.

Les possibilités d'hébergement, d'aide, arrivent de nombreux villages. C'est dans l'urgence que les "bonnes volontés" préparent les logements, récupèrent des vêtements, de la nourriture, mettent en place la vente de bons de souscription pour le financement du séjour des familles bosniaques, envoient des demandes de subvention...

prêté un logement. Méliha et Vahida le partagent avec leur quatre enfants qui sont scolarisés au collège pour les aînés, à l'école privée pour les filles: Djena a seize ans, sa soeur Djenna dix ans, Albisin a treize ans, sa soeur Emina dix ans.

A St Etienne Vallée Française, après un essai dans une famille, Hanifa occupe un logement prêté par la mairie au coeur du village. Mujo, cinq ans, va à l'école. Dijana, deux ans, reste avec sa maman.

Au Pont de Montvert, Dzevahira, Jasmina et Emina partagent le logement d'une famille française. L'école a accueilli avec plaisir les deux filles. Une deuxième famille est attendue pour la fin de janvier.

A St Michel de Dèze, Hasmina vit en très proche voisinage avec sa famille d'accueil. Tanzilia, cinq ans, accompagne

Au coeur des Cévennes bosniaques

Le 8 novembre, nous faisons enfin connaissance à Montpellier des sept familles qu'EquiLibre nous a confiées.

Répartition des familles bosniaques en Cévennes:

Au Collet de Dèze, dans l'appartement que l'Eglise Evangélique Libre nous prête gracieusement, Zemka et Razéma, les deux mamans réapprennent la vie au quotidien. Les quatre enfants sont scolarisés: Afan au collège, Amra, Enida et Aida à l'école primaire.

A Florac, c'est la municipalité qui a

son petit voisin à l'école. Son petit frère, Admir, dix huit mois, a appris à marcher en Cévennes.

La vie au Collet de Dèze et à St Michel de Dèze:

La vie quotidienne reprend peu à peu. Les enfants partis à l'école, Zemka et Razéma entretiennent leur appartement, vont chez les commerçants où un compte leur a été ouvert, tricotent, crochettent, reçoivent des visites de bénévoles qui leur apprennent le français, leur portent des légumes du jardin. A l'occasion des fêtes, les familles ont été invitées et les enfants sont même allés passer quelques jours chez leurs copains de classe...sans leurs mamans.



Les docteurs Gomand et Torch assurent bénévolement le suivi médical et dentaire des trois familles reçues. La pharmacienne, M. Cheminat, leur procure, avec l'aide des laboratoires, les médicaments indispensables à leur guérison.

Si vous vous promenez dans les bois d'Ombras, vous rencontrerez Hasmina et Admir qui accompagnent Agnès dans ses déplacements et son travail.

Un village généreux:

A Chamborigaud, autour de Françoise Devernay et Mireille Alcaix, la population s'est rassemblée pour contribuer chaque semaine au ravitaillement des familles. Tous les vendredis, Mireille et Françoise arrivent avec la malle pleine de provisions. Une collecte complémentaire est organisée ce jour là de 9h à 12h sur le péron du collège du Collet.

Les retrouvailles:

Un dimanche par mois, toutes les familles accueillies-accueillantes, se retrouvent pour un goûter dans une salle municipale. le lieu de rencontre n'est jamais le même: en décembre au Collet,

en janvier au Pont de Montvert... sans oublier le "Noël de la Préfecture" fin décembre, où nous avons été conviés.

D'autre part, les mamans bosniaques s'invitent mutuellement et régulièrement des amis bénévoles les véhiculent.

La collecte continue:

Pour financer le chauffage, l'électricité, les dépenses quotidiennes, Cévennes Solidaires vend des bons de souscription que l'on peut trouver dans tous les villages d'accueil, mais aussi à l'école de St Frézal, Henri Rouquet ayant proposé son aide.

Pour que notre action puisse durer, (huit mois c'est long !), nous avons besoin de votre aide quelle qu'elle soit (don de nourriture, légumes du jardin, invitation pour une promenade, visite,... et, bien sûr, argent !

Quelle que soit la forme de cette aide, soyez-en remerciés !

Olga LEFEBVRE
Vice Présidente de
CEVENNES SOLIDAIRES

adresse de l'association:

Mairie, 48 160 Le Collet de Dèze

**Amra et Enida
à l'école du
Collet de
Dèze .**

“ A en juger par le nombre de réponses reçues, force est de constater que l'environnement ne vous laisse pas indifférents ” !

L'environnement est au goût du jour...“enfin!”, pourrait-on dire. La terre, la nature, l'homme subissent tellement d'agressions que nos dirigeants (élections obligent peut être aussi !), commencent à s'intéresser à ce domaine.

Ici, en Cévennes, nous avons l'impression globale d'être épargnés par les méfaits de l'industrie et de la surconsommation.

Mais notre environnement quotidien est-il aussi vierge que l'on peut le supposer ? Ne présente-t-il pas quelques défaillances dans certains domaines. Peut-on y remédier rapidement pour éviter une dégradation plus importante ?

Ces questions, nous nous les sommes posées et vous les avons proposées.

lui. Il est même plutôt dégradé, à en croire 27% d'entre vous.

Vous êtes une grande majorité à plutôt bien connaître le territoire de votre commune depuis le village jusqu'aux lieux les plus éloignés, seuls 7 à 10% ne sont pas dans ce cas.

A une écrasante majorité, vous considérez que l'aspect sauvage, le calme, l'isolement, le manque d'industrie de pollution, constituent les atouts majeurs de votre commune, mais c'est logique et paradoxal à la fois, vous déplorez le déclin démographique, qui constitue d'après vous la priorité des priorités à résoudre, car en découle le manque d'entretien des espaces naturels. Les problèmes liés à l'eau, à la chasse, aux ordures ménagères et aux lignes EDF-PTT qui dégradent le paysage, doivent, d'après vous être aussi traités rapidement.

Vous préférez les plantes aux animaux, mais vous êtes presque tous attachés aux deux espèces (2% de réponses négatives).

Enquête

environnement - vie quotidienne

Dans le cadre du projet “ Environnement Vie Quotidienne ”, organisé par la Fédération Nationale des Foyers Ruraux, nous avons distribué aux habitants de St Frézal et de St Maurice de Ventalon, un questionnaire qui tente d'analyser vos réactions sur l'existant et vos propositions d'amélioration.

A en juger par le nombre de réponses reçues, force est de constater que l'environnement ne vous laisse pas indifférent: sur 70 questionnaires distribués, 50 nous sont revenus, soit un pourcentage de 71,5% de réponses. C'est une belle participation !

Pour la plupart d'entre vous, votre environnement quotidien vous paraît actuellement relativement satisfaisant, mais à votre sens, des menaces pèsent sur

Vous êtes 80% à vous trouver satisfaits de votre approvisionnement en eau potable, en particulier pour sa qualité et les 20% restant, mécontents pour la même raison: eau non potable !

Vous êtes globalement satisfaits de la façon dont est réglée la question des ordures ménagères, toutefois vous souhaiteriez un tri systématique des papiers, plastiques, verres, déchets organiques. (30% des réponses !). L'éloignement de certains conteneurs est aussi à l'origine de mécontentements. Vous êtes un peu plus nombreux à connaître la destination et le mode de traitement de vos ordures que ceux qui ne les connaissent pas, mais ces derniers devraient se renseigner. En tous cas une collecte régulière est appréciée.

Vous avez pratiquement tous le sentiment de mener une action en faveur de l'environnement, et elle consiste surtout à entretenir et débroussailler.

Nombreux sont les sujets de l'environnement sur lesquels vous souhaiteriez être plus informés: les déchets, la déforestation, la faune, la flore, la pollution atmosphérique, le nucléaire, la pollution chimique, l'ozone, l'eau, l'effet de serre, mais aussi, plus lié au contexte local:

"l'entretien" et les plantations de forêts, les plantations massives de résineux, la "pollution visuelle" (fils et poteaux EDF-PTT), la désertification, la chasse...

Vous êtes nombreux à affectionner un lieu plus particulièrement. La liste de vos coins préférés est longue, ce qui prouve la qualité et la diversité de notre environnement. Les forêts et les rivières restent malgré tout vos principaux lieux de pèlerinage.

Enfin, selon vous, les mesures les plus urgentes à prendre pour améliorer votre vie quotidienne, recourent celles que vous dites prioritaires pour l'environnement, ce qui laisse supposer que pour vous, l'un et l'autre sont très liés. Le maintien du tissu humain et l'entretien du paysage rural viennent très loin en tête. Les créations d'emplois et le maintien des activités pastorales pourraient, selon vous, en partie résoudre ce problème. Et puis, l'arrêt des plantations de résineux, la suppression de la chasse et la systématisation des lignes souterraines pour l'électricité et le téléphone, apporteraient, d'après vous, une nette amélioration à votre vie quotidienne.

En résumé, vous avez, dans l'ensemble conscience de vivre dans un milieu préservé mais fragile pour diverses raisons puisque les problèmes soulevés sont nombreux. Certains peuvent se résoudre à plus ou moins long terme, d'autres touchent des domaines économiques et sociaux communs, hélas, à la plupart des zones de montagne françaises. Les solutions restent à trouver, et chacun doit s'efforcer d'y réfléchir. Toutefois, sachons-le, rien ne se fera sans l'appui d'une volonté politique.

Pensons-y en mars !

Nadine VILAS - Alain VENTURA

Commission environnement à la FDFR

Depuis cette année, une "commission environnement est née au sein de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux. Cette commission a pour objectif de procéder à l'identification de toutes les actions réalisées ou projetées dans le domaine de l'environnement, non seulement au sein des Foyers Ruraux, mais aussi dans les associations partenaires. Ces actions trouveront sans doute un large écho à l'occasion du Congrès national des Foyers Ruraux qui se tiendra en Lozère en 1994, et dont le thème sera justement l'environnement.

Pour l'heure la commission se réunira en mars pour organiser un camp estival de jeunes autour des activités Nature et pour rencontrer et débattre avec des personnes oeuvrant dans le domaine de l'environnement.

Alain VENTURA

Le Ministère de l'environnement vient de classer plusieurs sites français, dont les bancelles des Cévennes, pour la beauté de leurs paysages.

Label bancel

Depuis le 16 novembre, plusieurs paysages typiques de la Région ont obtenu leur label d'appellation du ministère de l'Environnement, et notamment les bancelles des Cévennes. Ségolène Royale a annoncé la labellisation de 52 "paysages de la reconquête" qui traduisent à la fois l'identité et la diversité de la France. "Ce n'est qu'une première vague de labellisation, il y en aura une deuxième; l'objectif est d'en labelliser une centaine" a précisé le ministre qui compte consacrer 10 millions de francs pour encourager ceux qui défendent ces sites quelquefois menacés. Les paysages sélectionnés par un jury, "sont remarquable par la qualité de leur site, mais aussi par leur production et les hommes qui y travaillent..." Ségolène Royale souhaite ainsi encourager ces hommes pour donner un coup d'arrêt à la détérioration. Il s'agit d'une démarche dynamique et non pas figée.

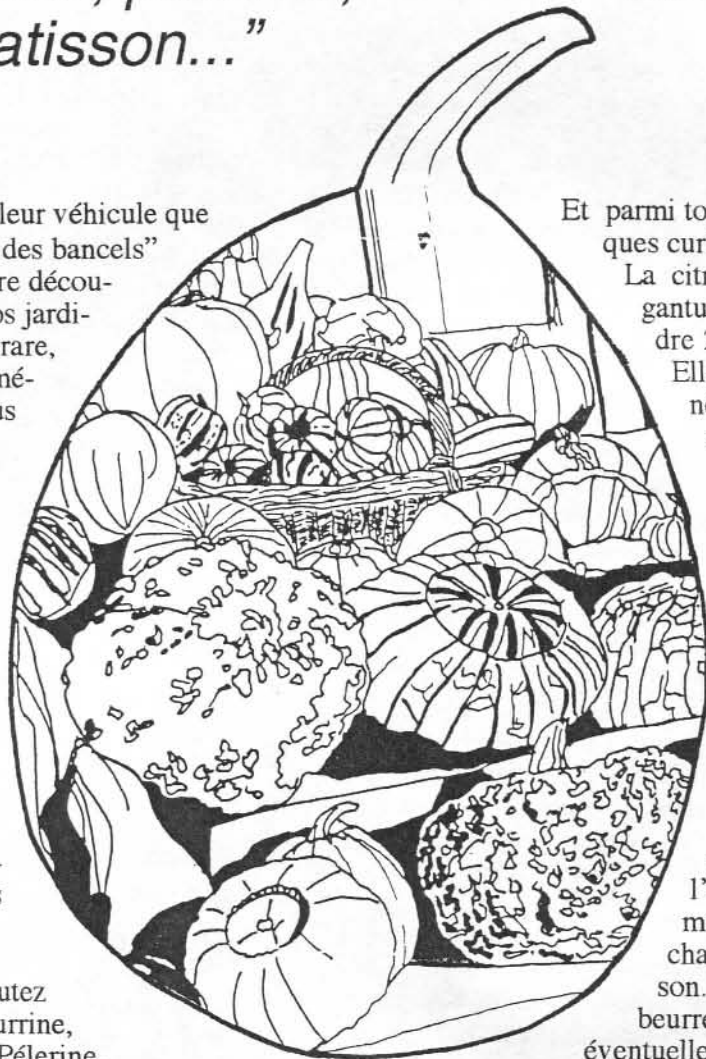
D'après LE MIDI LIBRE du 17 novembre 1992

“ Ecoutez le chant des courges et des potirons: Beurrine, Pomarrine, pélerine, Marenka, Pomme d’or, Patisson...”

Quel meilleur véhicule que “le vent des bancels” pour faire découvrir à nos jardiniers tel légume rare, fleurs ou fruits méconnus, inconnus ou tout simplement oubliés ?

Alors, commençons par la très grande et très belle famille des “cucurbitacées”, appellation bien barbare, du reste, qui regroupe nos potirons, courges, calebasses, concombres et melons.

Pourtant écoutez leur chant: Beurrine, Pomarine, Pélerine,



Et parmi tout cela, quelques curiosités:

La citrouille “Gargantua” peut atteindre 250 kilos!

Elle était destinée autrefois à nourrir les volailles et les animaux de la ferme qui venaient se servir sur place, à l’intérieur

La courge “Spaghetti” ou Spaghetti végétal, tire

son nom de l’aspect filamenteux de sa chair après cuisson. Un peu de

beurre, de sel et éventuellement de la

Au pays des jardiniers explorateurs

Marenka, Pomme d’or, Melonnette Jaspée Patisson, Courge de Siam, Courges Marine, Olive, Muscade, Amande, Patidou, Giraumon...

Autant de doux noms pour désigner plus particulièrement les courges et les potirons, autant de formes, autant de couleurs, de saveurs différentes, des plus banales aux plus exquises.

sauce tomate et l’on obtient un plat de spaghettis légumes.

Mieux connu maintenant, le Potimarron, au goût de châtaigne, est une vraie mine d’or de vitamines et d’éléments minéraux.

Mise en sachets
et dessins réalisés
par les enfants du
Centre de Loisirs
Sans Hébergement
de "REGAIN".

La "Sucrine" dont voici quelques graines, nous vient du centre de la France.

C'est une courge jaune orangée, ovale, d'environ un ou deux kilos, que l'on récolte en septembre / octobre.

Sa chair, très parfumée et sucrée possède une consistance qui rappelle celle de la patate douce.

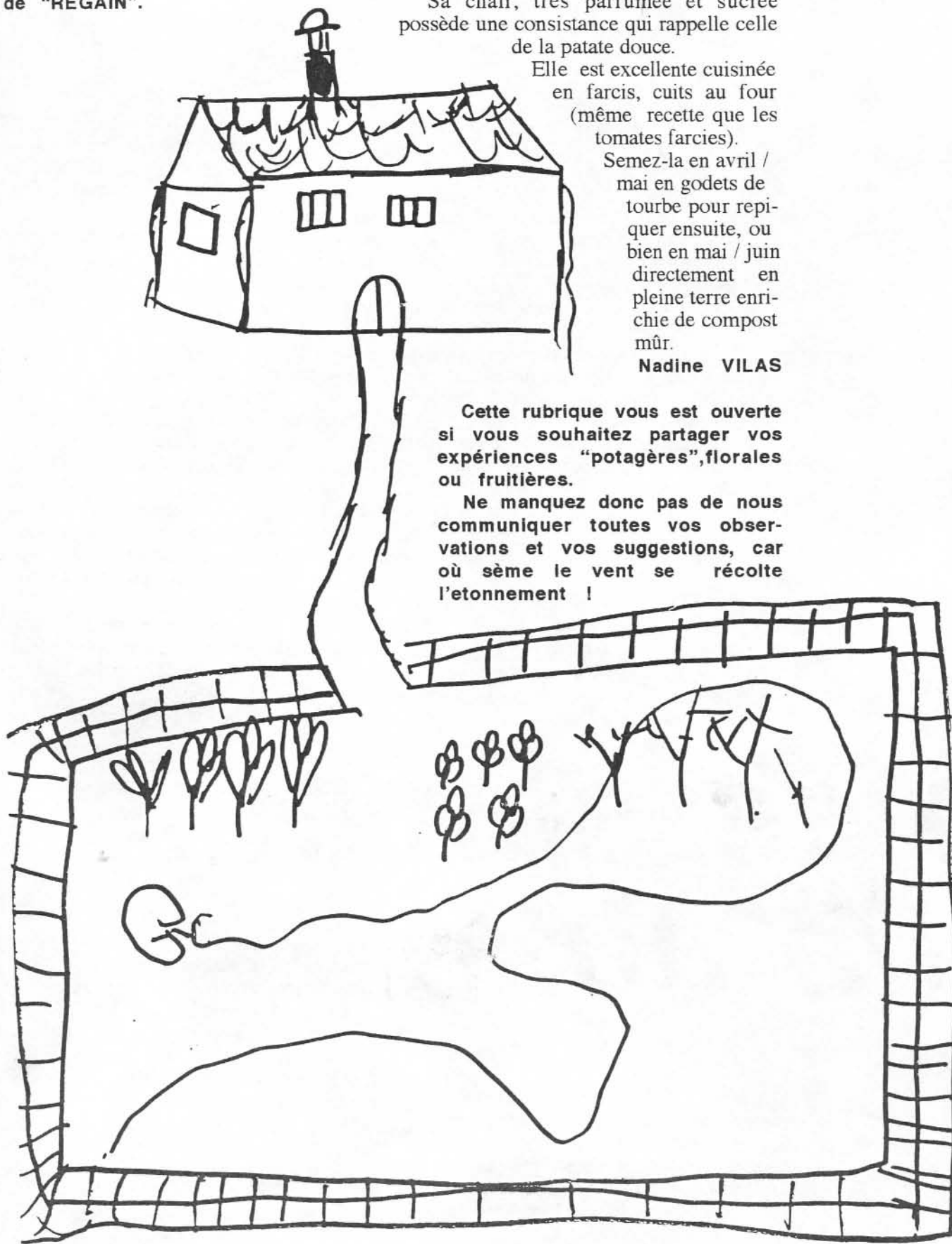
Elle est excellente cuisinée en farcis, cuits au four (même recette que les tomates farcies).

Semez-la en avril / mai en godets de tourbe pour repiquer ensuite, ou bien en mai / juin directement en pleine terre enrichie de compost mûr.

Nadine VILAS

Cette rubrique vous est ouverte si vous souhaitez partager vos expériences "potagères", florales ou fruitières.

Ne manquez donc pas de nous communiquer toutes vos observations et vos suggestions, car où sème le vent se récolte l'étonnement !



“ On est parti à pied à la redécouverte d'anciens sentiers, de béals, de moulins, de traces d'animaux, de bords de rivière ... ”

En 91, au foyer rural de St Frézal, nous avons inauguré les “sorties nature avec le soutien de l'équipe du foyer, l'aide matérielle de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux et l'aide pédagogique de la Fédération Régionale des Foyers Ruraux (notamment Roland Gérard) .

Les enfants de 6 à 14 ans se sont retrouvés le mercredi à la salle communale et de là, selon les saisons, on est parti à pied à la redécouverte d'anciens sentiers, de béals, de moulins, de traces d'animaux de bords de rivière...

Des jeux nature ont suscité la curiosité des enfants, leur attention, l'envie de mieux connaître ce qui vit autour de nous, de se familiariser avec la nature et de la respecter. Par temps de pluie on a réalisé des dessins, peintures, recherches dans les livres.

L'organisation du temps scolaire en 92 (école le mercredi matin) m'a obligée à faire les sorties le samedi, ce qui finalement n'est pas une mauvaise chose car rares sont ceux qui dans nos contrées partent en “week-end” .

Sports.

Me voici donc promue au rang de directrice de C.L.S.H. (c'est pas trop tôt ...moi qui ne suis que... *aide* -maternelle, *vice* -présidente, c'est une grande promotion!). C'est donc avec l'aide directe de la Caisse d'Allocations Familiales, toujours la Fédé et la participation des enfants que nous continuons de fonctionner.

Ces deux dernières années j'ai orienté nos sorties sur des thèmes plus précis.

L'année dernière: la faune .

Cela allait de l'écoute et de l'observation des oiseaux à l'identification des traces d'animaux: sanglier, renards, chevreuils, écureuils ... Et puis de temps en temps, prendre le car pour aller voir les castors, glisser à ski de fond se tremper dans la piscine et se faire tremper, à vélo, sur le Mont Lozère, aller compter les truitelles avec notre spécialiste local, André Vierne.

Cette année, au programme, c'est la flore, ce qui fait particulièrement plaisir aux petites filles et aux grandes “petites filles”. Disons que cela convient au côté féminin, créateur, esthète, imaginaire, rê-

Les samedis de Julie

Il m'a fallu aussi structurer ces sorties-natures en C.L.S.H, c'est à dire Centre de Loisirs sans Hébergement (autrefois Centre Aéré) et dépendre directement de la législation et du contrôle de la Direction Départementale de la Jeunesse et des

veur, en un mot artiste, de chacun. (Pour une fois que l'on peut faire du sexisme en faveur des femmes !).

Alors, à l'automne, on s'est régalé de regarder, choisir, palper, engranger des feuilles de toutes les couleurs et de toutes les formes. Ensuite on a composé des tableaux, créé des médaillons, réalisé des collages que vous aurez l'occasion d'admirer à notre exposition pendant la fête de St Frézal.

Et puis, on a fait beaucoup de balades à

vélo. On est même allé en partant de la maison communale jusqu'à "Champdomergue". L'arrivée après ce grand effort, dans cet immense pré vert sous un ciel d'acier, c'était aussi beau que du Renoir, et le collier de gamins qui se laissait égrainer à la descente, gai au cœur comme les violons de Vivaldi. Nous en referons d'autres, d'autant que, maintenant presque chaque enfant a son vélo, ce qui nous évite d'aller en louer au Pont de Montvert.

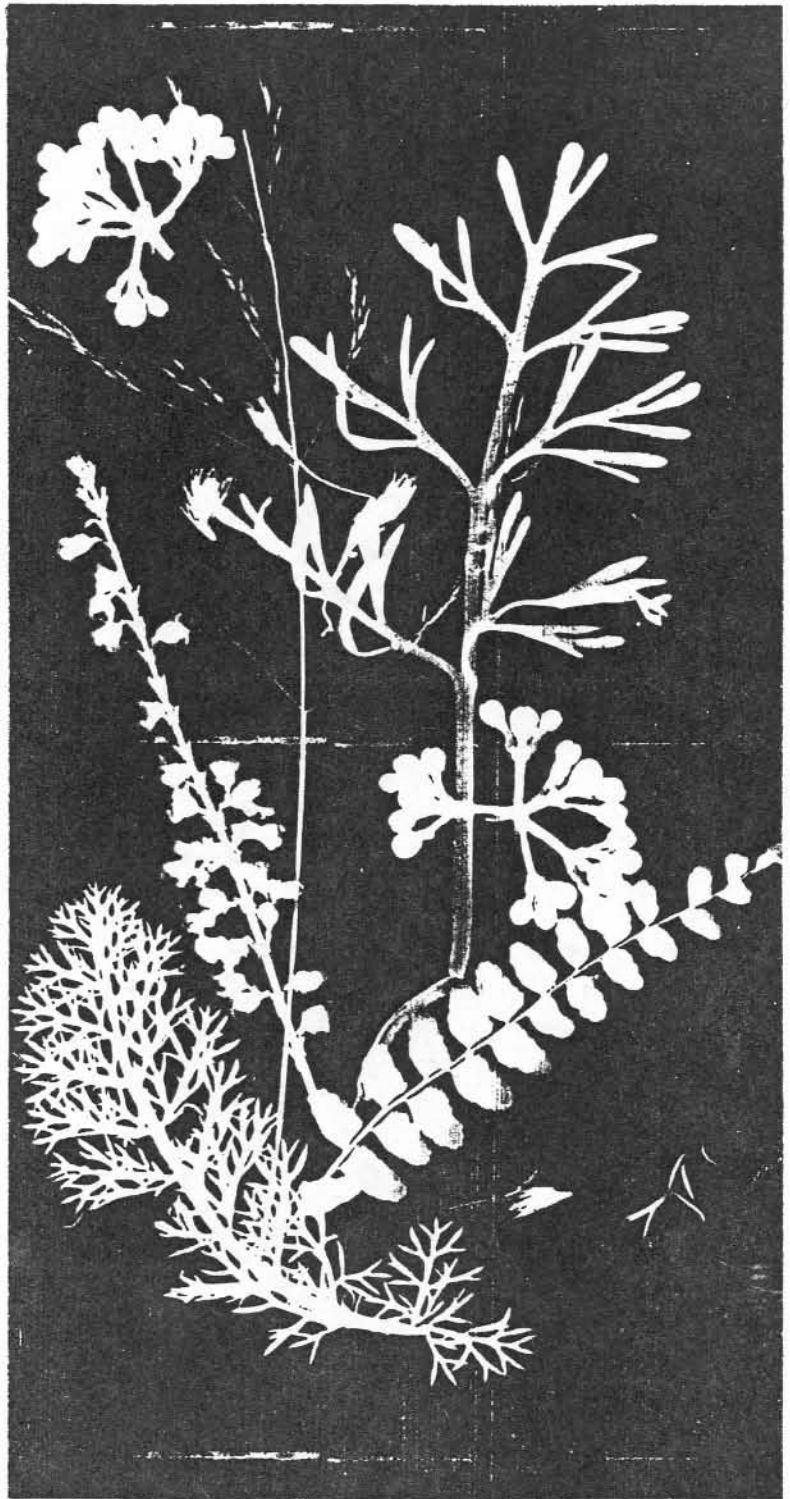
On a fait appel à d'autres créateurs qui savent faire partager leurs compétences et leurs passions. C'est Claude Bréguiboul qui initie les enfants à la photo par la création de l'appareil photo avec une boîte en carton, la prise de vue, l'apprentissage du développement de la photo en laboratoire, la création de cartes de vœux en photo-contact, cartes postales ... Un programme inépuisable pour celui qui veut en savoir plus.

Et puis on ira plus loin, sur le Causse Méjean avec Yves Maccagno, spécialiste du végétal au Parc National des Cévennes comparer la végétation de là haut à celle de chez nous.

Et puis, et puis, peut-être, au mois de juillet on se fera un petit voyage encore plus loin ...!

Julie HUGON

Cette carte de vœux en photo contact a été réalisée par les enfants. On peut se la procurer ainsi que 3 autres modèles pour 5 francs pièce auprès de Claude Bréguiboul à Penens-Bas.



■ Je profite de l'occasion de ne pas être encore censurée pour dire qu'un quatrième stage de théâtre est prévu pour les enfants de 7 à 13 ans du 3 au 7 mai 1993, encadré par Claire Charpy Denieul et encore Julie Hugon.

Colombine, Arlequin, Pierrot ou Polichinelle, que sont-ils devenus ?

Vous les avez certainement croisés chez le médecin, à l'école ou au supermarché.

Le spectacle se bâtira à partir de leur rencontre.

Rires et coups de bâtons...

Ici et maintenant au pays de la comedia dell'arte. ■



Le petit sapin

le spectacle de Noël des "petits"

Il était une fois dans une grande forêt un petit sapin qui était très triste. Il ne se trouvait pas beau. Il aurait voulu ressembler aux autres arbres de la forêt avec leurs feuilles.

Il se lamentait et disait tout haut: "si seulement je pouvais avoir des feuilles en or"!

La nuit, quand les étoiles brillent dans le ciel et que la lune éclaire le petit sapin, une fée apparaît. Elle est légère, elle danse avec grâce et elle entend le petit sapin pleurer.

- "Pourquoi pleures-tu petit sapin" ? dit-elle.

- "Je voudrais des feuilles en or".

Elle dépose une guirlande de feuilles d'or sur le petit sapin et disparaît. Le petit sapin est heureux.

Mais au petit matin, quand la brume monte du sol, on entend un voleur qui marche à grands pas. Il voit le sapin d'or et s'empare de ses feuilles qu'il met dans son sac. Le pauvre sapin est tout nu, il a froid et il pleure.

"Si seulement je pouvais avoir des feuilles en verre, comme ça le voleur ne voudrait pas me les voler."

La nuit, quand les étoiles brillent dans le ciel et que la lune éclaire le petit sapin, un magicien passe par là. Il entend le petit sapin et dépose une

guirlande de feuilles en verre sur lui et disparaît.

Mais au petit matin, quand la brume monte du sol, le vent se met à souffler de plus en plus fort et les feuilles en verre se cassent au pied du sapin.

Le petit sapin est à nouveau tout nu, il a froid, il se lamente; "Si seulement je pouvais avoir des feuilles vertes comme tout les autres arbres".

La nuit, quand les étoiles brillent dans le ciel et que la lune éclaire le petit sapin, un père Noël qui traverse la forêt entend le petit sapin. Il trouve une guirlande de feuilles dont il recouvre l'arbre.

Le petit sapin est heureux de pouvoir enfin ressembler aux autres arbres.

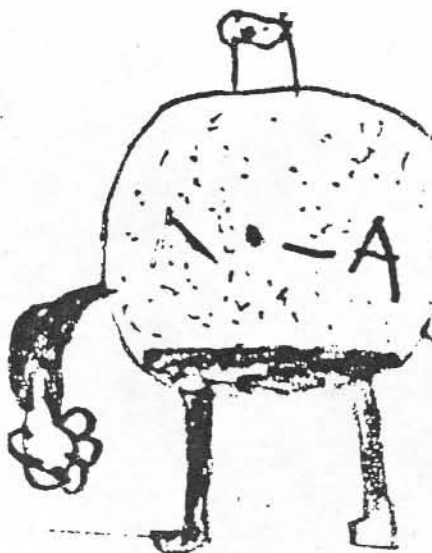
Mais au petit matin, quand la brume monte du sol, une chèvre égarée découvre cet arbre recouvert de feuilles en plein hiver. Elle s'approche et mange toutes les feuilles.

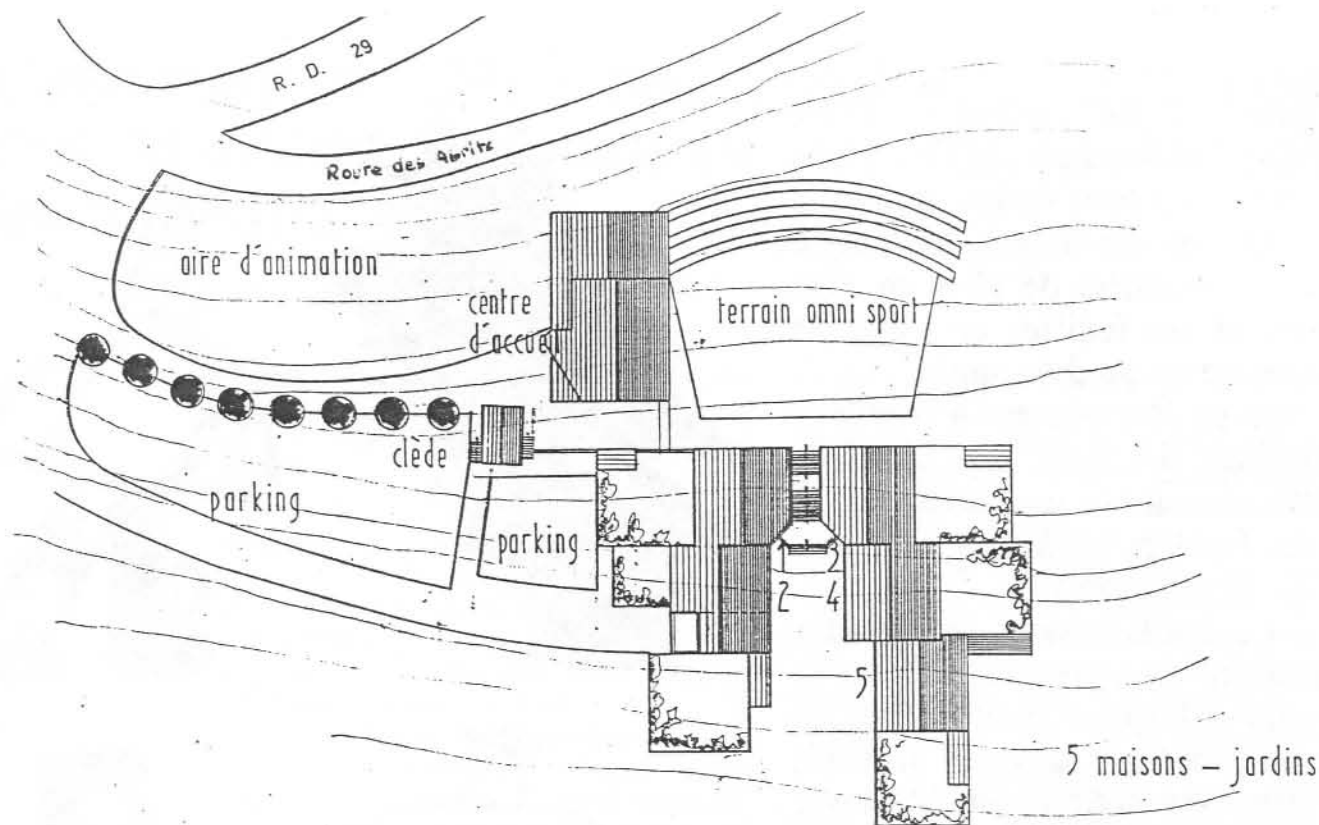
Pauvre petit sapin, il est vraiment très malheureux et cette fois il dit: "Je voudrais redevenir un petit sapin comme avant".

Son message est entendu par un magicien qui passe par là et qui lui redonne ses aiguilles.

Et c'est la fête dans la forêt:

La fée, le magicien, le voleur, le père Noël, la chèvre, tout le monde danse autour du petit sapin.





Le trentième hameau : l'Ayrolles

Depuis l'achat du terrain, la municipalité s'efforce de faire aboutir ce projet qui la tient à coeur. Les choses ont bien avancé, depuis la réunion publique du 27 octobre 1991. Grâce à l'aide du Parc National des Cévennes, M. Coulomb, architecte, a réalisé pour nous une esquisse de ce projet, qui va nous permettre de lancer un concours d'architectes, et de présenter un dossier aux différents décideurs. (Lire également à ce sujet le mot du Maire page 4 et les comptes-rendus du Conseil Municipal pages 32 et 34).

Voici donc, ci-dessus le "plan de masse" (la vue générale), proposé par M. Coulomb, et ci-contre, quelques vues des bâtiments ainsi que la note de présentation accompagnant ce document.

" La Commune de Saint Fréal de Ventalon envisage de créer une zone d'accueil et d'activité polyvalente sur un terrain lui appartenant de 24 160 m².

Si le territoire de la commune de Saint Fréal de Ventalon est l'image de la Cévenne dont la principale caractéristique paysagère est l'éparpillement des constructions, il n'y a pas de structure d'accueil, véritable chef lieu pour ses habitants et ses visiteurs.

Le projet est donc de créer sur un même terrain en un même lieu, plusieurs fonctions manquant à la commune et nécessaires.

Il comprend:

- Une zone d'accueil avec un restaurant et hôtel de 4 chambres.
- 5 maisons individuelles T5 avec dépendances nécessaires en milieu rural.
- Un petit terrain omnisport de 30x20 m, avec gradins d'accompagnement.
- Remise en état d'une clède témoin de l'histoire des lieux".

“ L'idée forte pour la réalisation de cette structure est de respecter le caractère des lieux et du site avec les dénivelés, les matériaux, l'ensoleillement.

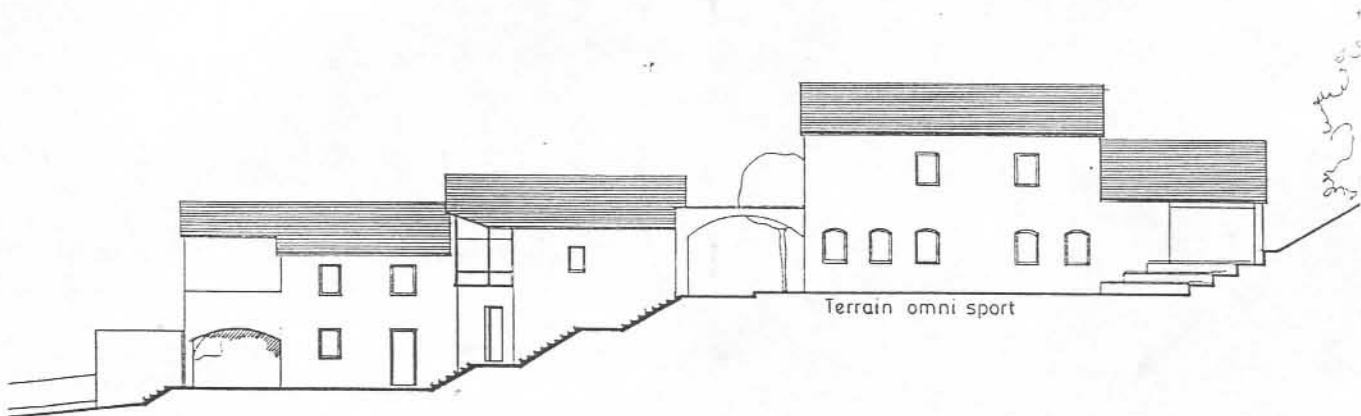
La partie accueil est située en bordure de terrain près de l'entrée naturelle avec au devant de la façade principale une aire de réception et d'agrément pour les animations communales ou associatives.”

“ Les parkings sont traités en bancels de façon à éviter un effet de plateforme trop

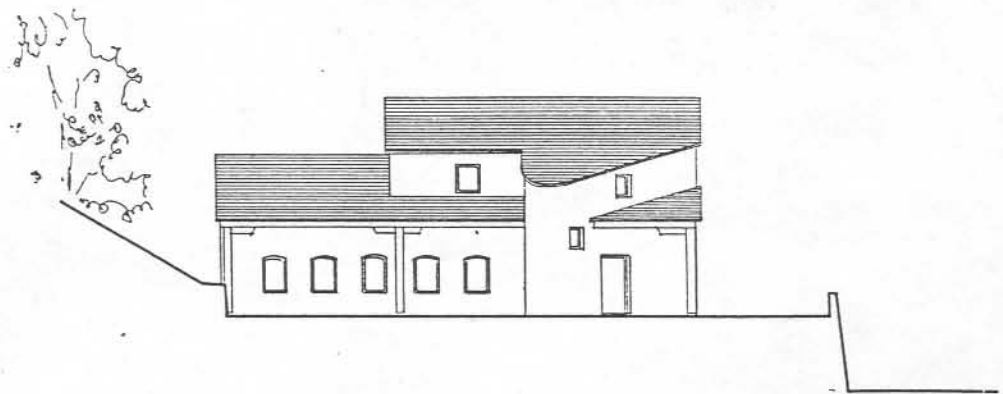
grande et peu esthétique.

Les maisons sont implantées en quinconce avec des niveaux différents, optimisant ainsi toutes les façades (vue et ensoleillement).

Le terrain omnisport situé sur la partie haute de la parcelle est bordé sur sa plus grande longueur par une partie des maisons et dépendances, et de l'autre par la maison centre de vie”.



FAÇADE EST



FAÇADE OUEST

“ Faire revivre l'ancienne voie du Chemin de Fer Départemental, en l'utilisant comme colonne vertébrale d'une circulation Ste Cécile - Florac, tel est l'objectif que s'est fixé le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Mise en Valeur de la Vallée Longue et de la Mimente. ”

C.F.D. : Le retour !

Créé en 1988, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique n'a depuis cessé de rechercher des solutions de réhabilitation pour l'ancienne voie du Chemin de Fer Départemental (C.F.D.).

Suite à une étude de faisabilité, réalisée par le cabinet Détour, il a décidé d'entrer dans la phase active du projet, et, pour ce faire, s'est transformé le 11 décembre 1992 en Syndicat Intercommunal de Mise en Valeur de la Vallée Longue et de la Vallée de la Mimente.

Il s'est fixé quatre objectifs principaux:

- La sauvegarde du patrimoine exceptionnel que représente l'ancienne ligne du C.F.D.

- La renaissance de cette voie par une nouvelle approche de son parcours autour duquel va se jouer la mémoire, la vie, l'histoire des hommes de notre région.

- L'organisation d'espaces privilégiés pour la pratique de la randonnée sous toutes ses formes et pour tous les publics, dont la voie serait la colonne vertébrale.

- La création d'expositions, d'espaces ludiques et de spectacles sportifs et culturels sur toute la longueur de la plateforme.

Pour atteindre ces objectifs, les moyens utilisés seraient de deux types:

- La création de pistes pédestres, équestres (possibilité de circulation de calèches) et cyclables en charnières avec les différentes pistes de grandes randonnées qui croisent la voie, et ce, dans un premier temps.

- La circulation, dans un deuxième temps d'un train sur pneus qui aura un "look" très C.F.D.

Ce programme de voyage au coeur de la Cévenne comprendra hébergement, équipement et animation intégrés conformément à la sensibilité du pays.

La plateforme du C.F.D. avec ses tunnels, ses ponts, ses viaducs, ses percés sera le fil conducteur pour la découverte du pays à travers son histoire. Cette découverte résidera aussi dans les "à côté" que nous allons créer: visite d'expositions sur la voie, interprétation du paysage, traversée du Parc National avec ses points d'information et ses lieux d'interprétation de la faune et de la flore, étapes commerces restauration.

Cette ancienne voie sera l'axe central autour duquel différentes thématiques seront utilisées:

- Stevenson, nature, protestantisme, résistance, mines de charbon, transhumance, eau, châtaignes...

Auquelles seront associées:

- Promenades avec ânes ou chevaux, randonnées naturalistes ou V.T.T., conférences diverses, épreuves sportives, etc...

Le parcours sera ponctué par des lieux étapes "caravansérails" avec "boutiques".

Ces lieux de rencontre se retrouveront à la croisée des chemins de grande randonnée de façon à ce que les marcheurs qui empruntent ces G.R. puissent également en profiter.

La circulation d'un train et de calèches n'ira pas à l'encontre de la pratique de la randonnée sous toutes ses formes et pourra en outre permettre aux randonneurs de se rendre au départ d'un G.R., de relier deux G.R., ou de regagner leur voiture.

L'invitation au voyage (détail des animations)

Le chemin de fer départemental renaît au travers d'une nouvelle version de son parcours. Une nouvelle histoire commence.

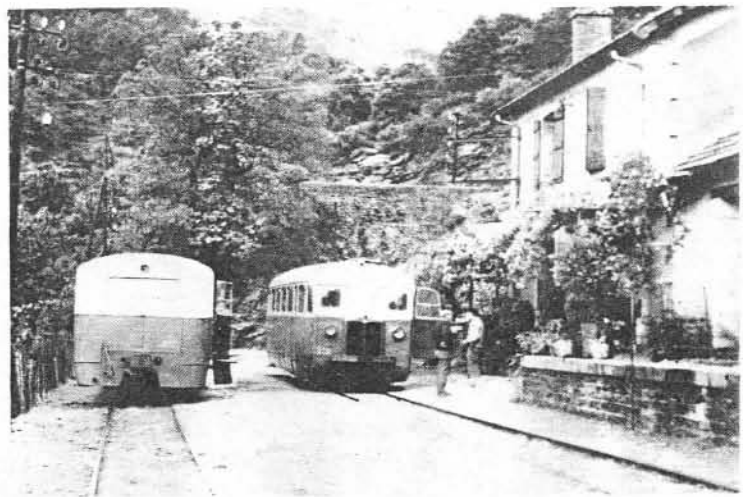
Ste Cécile d'Andorge: altitude 290 m, Km 0.

La gare est aménagée en lieu d'interprétation sur deux thèmes:

- les communications de la voie romaine à nos jours.

- l'eau rappelant que si la montagne est la fille du feu, elle est aussi mère des eaux.

Une magnifique maquette animée nous montre comment fonctionnent les deux barrages. Parkings pour V.P., camping-cars, autocars, sanitaires, restauration, hébergement.



Le Collet de Dèze: Altitude 311 m. Km 6.

Arrêt consacré à l'économie locale. En permanence une vente de produits locaux est à disposition.

- une boutique offre un large panorama de la production artisanale locale.

- visite du temple construit en 1646, à laquelle fera suite une exposition sur la liberté de conscience et les droits de l'homme.

- c'est ici aussi que par de nombreux documents, un musée nous parle de la ligne du C.F.D. construite de 1904 à 1909. De nombreuses maquettes sont exposées. Un film est projeté.

- espace animation pour les jeunes enfants.

- une association propose des randonnées vers la voie romaine, la crête des Cévennes, les tombes mérovingiennes...

- camping, sanitaires, restauration, hébergement, parking, location VTT.

Saint Frézal de Ventalon: Altitude 499 m. Km 17.

C'est l'espace reconstitué sur le Maquis.

- évocation extérieure sonore sur la Résistance au niveau du magnifique viaduc de Cessenades.

- musée de la Résistance où des scènes sont recréées pour faire revivre les maquisards célèbres qui sont passés par ici.

- projection d'un film sur la Résistance en cévennes.

- circuits équestres.

- circuits découverte, linguistiques, organisés par une association.

- location de V.T.T., d'ânes.

- gîtes d'étapes, sanitaires, garderie jeunes enfants.

La gare de Saint Frézal en 1966.

>>>

Un peu d'histoire:

1878	Première demande des élus au président de la République.
1900	Projet retenu.
1904	Les CFD acceptent de se charger de la construction refusée par la SNCF.
1909	24 juillet : ouverture de la ligne.
1911	Projet d'extension sur Millau et Mende au départ de Florac.
1914	Du matériel est transféré à Verdun.
1935	Premières locomotrices à essence.
1950	Premiers locotracteurs diesel.
1953	Premières menaces de fermeture.
1963	Nouvelles menaces de fermeture.
1968	Fermeture définitive de la ligne : 31 mars.
1970	Projet de reprise de la ligne par une association pour la conservation des trains d'autrefois. Refus du Conseil Général.

Quelques chiffres:

La ligne longue de 49,18 km de butoir à butoir était une voie numérique. Elle se composait de: 53 ponts ou viaducs avec arches de 7 à 25 m de haut. 15 tunnels de 24 à 345 m de long et 3 à 30 m sous terre. 2500 m de perrés; 3600 m de murs de soutènement. 5 châteaux d'eau de 30 à 230 m³; 147 passages à niveau dont 5 gardés; 9 gares, 2 haltes, 13 arrêts facultatifs. 56% de sa longueur est en courbes, 44% en alignement, 75% en déclivité de 3% maximum et 25% en paliers.

Le trafic annuel moyen de voyageurs était de 50 000, avec un maximum de 133 000 en 1913. Celui des marchandises se situait autour de 10 000 tonnes avec un maximum de 32 500 tonnes également en 1913.

La vapeur employait 70 personnes, et 33 pour le diesel.

Il y eut 4 locomotives, 2 locotracteurs diesels, 2 automotrices essence, 114 wagons divers, 1 grue roulante, 1 draine.

Le service était en moyenne de 2 aller-retour par jour, avec des trains supplémentaires en fin de semaine et les jours de foire.

L'invitation au voyage (suite)

Saint Privat de Vallongue: Altitude 609 m. Km 21. 1er "caravensérail".

- boutiques, artisanat local.
- restauration et hébergement au village de vacances.
- espaces de jeux pour enfants avec animateur.
- musée des religions et croyances.
- visite église des 12 et 13 èmes siècles, chapelle St Restitut.
- exposition sur les minéraux, sur l'exploitation et la récolte de la châtaigne.
- évocation des guerres de religion, soirées contes, découverte de l'arrière-

pays, locations d'ânes, chevaux et V T T.

Jalcreste: Altitude 790 m. Km 27.

C'est le domaine du Parc National des Cévennes. Etape importante du circuit.

- initiée par le P.N.C., l'interprétation sur les paysages, la faune, la flore, est l'élément clef de la compréhension du secteur.

- musée de la transhumance.
- informations, publications, audiovisuel.
- parcours découverte: tétras, cerfs...
- sentiers de randonnée vers le Mont Lozère, Barre des Cévennes, Le signal du Ventalon, la Vieille Morte.
- parc de jeux pour enfants, locations d'ânes, VTT, promenades équestres, parkings V.P. autocars.

Cassagnas: Altitude 696 m. Km 33.

2 ème "caravensérail".

La gare sert de lieu d'interprétation sur le voyage de Stevenson, et plus généralement sur la randonnée en Cévennes.

- une association offre randonnées, spéléologie, canoës, location d'ânes, VTT, chevaux.
- excursion possible vers Majistavol et Barre des Cévennes.
- espace de jeux pour enfants, camping, alimentation, restauration, hébergement, boutiques.

Saint Julien d'Arpaon: Altitude 616 m. Km 41.

Les soirs d'été, spectacle son et lumière depuis les ruines du château des vicontes du Gévaudan.

- visite de l'église de type roman tardif.
- espace ludique pour enfants, ballades à cheval, location de VTT, camping, sanitaires, buvette, parkings.

Florac: Altitude 547 m. Km 50.

- visite du château siège du P.N.C.
- vestiges préhistoriques et gallo-romains.
- Syndicat d'Initiative.
- centre équestre et base de canoë-kayak.
- activité pleine nature.
- campings, hôtels, restauration, village de vacances, gites d'étape, gites équestres tous services et tous commerces.

Voilà, notre voyage est terminé, après ce retour au pays des souvenirs, nous avons les yeux remplis d'images et d'émerveillement !

Conseil municipal du 11 septembre 1992

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents exceptés Claudine SAIX, excusée, et Serge MAURIN, absent.

Marie-Claire VENTURA est nommée secrétaire de séance.

Jacques HUGON lit le compte rendu de la séance du 4 juin.

Commentaires sur le compte-rendu:

■ Goudronnage du Salson:

L'entreprise doit effectuer ces travaux fin septembre. M. le Maire souligne que cette rapidité d'intervention est due à l'efficacité de notre conseiller général, André PLATON. Deux dossiers concernant des aménagements de virage sur le CD 29 sont également en cours d'aboutissement.

■ Encombrants, ordures ménagères:

Les panneaux placés près de chaque conteneur semblent être efficaces. Il subsiste un problème de collecte du verre, dont il faudra parler à la prochaine réunion du SIVOM de la Vallée Longue.

■ Entretien de l'école des Abrits:

Anne LEVEL ne pourra assurer cette mission. Si c'est la commune qui embauche, il est impératif que cet emploi soit déclaré. Deux solutions s'offrent donc: faire entrer ce service dans le travail de nos employés communaux, ou employer quelqu'un d'autre, mais l'obligation de le déclarer impose un salaire ne dépassant pas le SMIC horaire.

Une troisième solution consistant à verser une subvention pour ce travail à l'APE, celle-ci devenant alors l'employeur, avait préalablement été rejetée par cette association, aucun parent d'élève n'étant intéressé et le problème des charges se posant comme pour la commune.

La première solution est finalement adoptée à l'unanimité; les employés communaux seront également chargés de l'entretien des abords de l'école et de divers petits travaux. Ils interviendront deux fois par semaine: le mercredi après-midi et le vendredi soir.

Dans le domaine des petits travaux, un bloc "issue de secours" sera placé à la sortie de chacune des deux classes, afin de répondre aux normes de sécurité.

Ces commentaires effectués, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

■ Budget supplémentaire

*Prime aux employés communaux.

Depuis le mois de février, chaque commune a la faculté d'offrir une prime à chacun de ses employés. Cette mesure vise à compenser la faible augmentation des salaires de la fonction territoriale. Les communes sont libres d'attribuer ou de ne pas attribuer ces primes. Dans la majorité des cas la prime va de un à deux mois de traitement et peut

être différente selon le "mérite" de l'employé.

Par soucis d'équité envers ses employés, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité moins une voix (M-C VENTURA, concernée, n'ayant pris part ni au débat, ni à la décision) de verser à chacun une prime sur la base de six mille francs, au prorata du nombre d'heures effectuées. Cette mesure entrant en vigueur depuis février, les employés à plein temps toucheront donc en fin d'année 1/12ème de cette somme.

L'ensemble du Conseil tient à dénoncer ce système qui consiste à primer les gens au lieu de les augmenter au niveau national, l'Etat laissant aux communes la responsabilité de cette gratification et ouvrant la porte à la pénalisation d'un employé par rapport à un autre.

* SIVU de la Vallée Longue

Le compte-rendu final de l'étude effectuée par le cabinet DETOUR sur la réhabilitation de l'ancienne voie du CFD sera communiqué à la fin du mois. La proposition consiste à réhabiliter cette voie entre Saint-Hilaire-de-Lavit et Saint-Julien-d'Arpaon, pour une circulation pédestre, équestre (diligences - roulottes) et éventuellement un petit train sur pneus. Coût de l'opération: trente millions de francs.

Certains conseillers s'interrogent sur le bien fondé de ce projet, notamment en ce qui concerne le train sur pneus. Une réflexion sur le développement touristique local doit être mise en place. Le CFD, tous les membres du Conseil Municipal sont unani-

mes sur ce point, constitue un patrimoine à préserver. Le réhabiliter officiellement, c'est aussi éviter l'occupation de cette voie par les particuliers. Pour cette raison, ils décident de verser une subvention de 2 000 francs (20 frs par habitant) afin de soutenir le SIVU de la Vallée Longue, qui s'est engagé dans la sauvegarde de cet ouvrage. Les éléments du dossier final seront publiés dans le prochain journal communal. Ce projet du SIVU, sera l'un des "paris" de l'émission de France 3: "Tous en course", diffusée en novembre.

*** Location de l'école des Abrits en été:**

Cette année, la location nous a rapporté 3 000 frs de moins que ce que nous escomptions.

*** Séjour d'un écrivain sur notre commune:**

Un écrivain séjournera tout le mois de novembre dans notre commune, afin de mettre en forme le projet de livre sur "l'eau à St Frézal", en relation avec le foyer "Regain" et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux. L'ensemble du Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, décide, vu l'intérêt de l'opération pour St Frézal, que la municipalité prenne en charge les frais d'hébergement de cette personne. Coût: 1 000 francs à déduire de la facture EDF de "Regain".

Ces points étant précisés, le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

■ La fête:

Le bilan est positif, mais reste largement inférieur à celui des années précédentes. Le Conseil, à l'unanimité, décide malgré tout, de maintenir la fête pour l'année 93, quitte à y apporter certaines modifications.

■ référendum:

Comme pour chaque election, les conseillers choisissent leurs horaires pour assurer la permanence du bureau de vote le 20 septembre.

■ Questions diverses:

*Un "gérant" du Groupement forestier de Conches, écrit au DDE Mende, en incriminant l'équipement et par contre coup, la municipalité. Le gravier du Plan de la Fougasse, selon lui, dégrade la forêt et endommage les pins.

L'ensemble du Conseil, choqué



par cette démarche, réitère ses vœux de voir une remise en état rapide de l'environnement de la Fougasse, totalement massacré par les dits forestiers.

*M. Lenfant a déposé une plainte contre la commune, pour des dégâts occasionnés à son véhicule. Ces dégâts sont dus au mauvais revêtement de la voie communale allant de Loubreyrou au ruisseau du Dourdon. Cette voie est actuellement remise en état.

*Affaire Quenol: Doit-on relancer les poursuites ? L'ensemble du Conseil décide d'en rester là.

*Fin septembre, un échenillage (contre la chenille processionnaire du pin) sera effectué sur la partie nord de notre commune. Il s'agit d'une pulvérisation, par hélicoptère, d'un traitement à base de bacille de turation, sans danger pour les hommes, les animaux, y compris les insectes tels que les abeilles.

*M. Vierne souhaiterait être épargné par certains dérangements liés à la proximité de la salle communale: personnes demandant des renseignements, venant chercher la clef, coups de téléphone successifs... Il est décidé, pour éviter ce désagrément, d'apposer un panneau d'information aux abords de la salle communale, et d'en publier les termes dans la presse locale: "Pour tous renseignements, concernant soit la location de cette salle, soit les programmes des activités du foyer Regain, téléphoner au 66.45.55.96 ou 66.45.54.04. Veuillez respecter les locataires du dessus. Merci".

*Un essaim d'abeilles, réfugié dans un vieux châtaignier, a interrompu quelques temps les travaux d'adduction d'eau du Salson. Un apiculteur a dû intervenir. Coût de l'opération: 230 frs.

*Collecte des ordures ménagères Mme Broc souhaiterait un pré-ramassage; ce service au coût trop élevé, n'est pas envisageable, mais des solutions de remplacement seront proposées.

*Sur le sentier Le Grenier-Soleyret, un particulier, M. Bibent, a pris la liberté de poser des barrières y interdisant la circulation. M. le Maire vient d'intervenir auprès de cette personne afin qu'elle rétablisse au plus vite la libre circulation sur ce chemin. >>>

*Le sentier Bois de Pantel- les Abrits, étant bien un chemin communal, doit être nettoyé.

*M. Goldfarb souhaiterait que le sentier communal, le Grenier - le Salson, qui passe devant la porte de sa maison, soit détourné. Il céderait pour ce faire, une parcelle de son terrain, qui permettrait au chemin de contourner sa maison. Un plan des lieux est joint à sa demande. L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord sur le principe, si la circulation reste aussi aisée que sur la portionn actuelle devant être détournée, notamment pour les cavaliers. M. le Maire accompagné de M. Fages, se rendra prochainement sur les lieux pour apprécier le bien-fondé de la requête.

*A Vimbouches, la plupart des vannes d'AEP ont disparu recouvertes de terre ou de goudron. Un détecteur sera nécessaire, et lorsqu'elles seront repérées, un plan précis sera établi et conservé en mairie.

*L'aire de jeux de Vimbouches n'étant plus utilisée, certains riverains souhaiteraient la voir transformée en parking. Affaire à suivre.

*A Cessenades, l'alimentation en AEP de la maison Hugon ne possède pas de vanne. Il serait nécessaire d'y remédier.

*La vente d'une maison à Cessenades, soulève un délicat problème de droit de passage, sur le chemin élargi en 1985 et donnant accès à la maison Ponge. Mais il apparait que ce passage n'est pas répertorié dans la voirie communale.

La séance est levée à 1h30.

Conseil municipal extraordinaire du 8 octobre 1992

Présents: MM.E.Passebois Maire, A. Chapelle, J. Hugon, E. Fages, J.C. Lieber, M. Serres, Mmes C. Saix, M.C. Ventura.

Cette réunion extraordinaire a pour objet de décider de la suite à donner au projet de l'Ayrolles.

M. le Maire présente un document réalisé par M. l'architecte Coulomb, mandaté par le Parc National des Cévennes. Il s'agit d'une esquisse d'implantation des différents éléments du projet: auberge, terrain de sport avec gradins, parkings, et cinq habitations. Ce document va permettre de commencer une recherche de financement. Cette première étape franchie, M. Passebois propose de lancer le projet architectural, par l'intermédiaire d'un concours d'architectes.

Le PNC se propose pour l'organisation de cette entreprise qui se déroulera en deux phases. Dans un premier temps, il s'agit d'un appel de candidatures, sans frais pour la commune. A la clôture de cette consultation, trois architectes seront sélectionnés.

Lors de la seconde phase, les trois candidats proposeront chacun un projet. L'architecte sélectionné mènera le projet jusqu'au permis de construire et assurera le suivi du chantier.

Les deux autres projets recevront une prime allant de 5 000 francs à 25 000 francs chacun. Il faut donc prévoir 50 000 francs pour cette opération dans l'hypothèse la plus élevée.

M. le Maire propose de réserver cette somme sur le budget prévu pour le goudronnage du Salson. Il suffit, en fait, de n'effectuer les travaux qu'entre le Salson et le Planet, ainsi qu'au dessus des Bouscas, le tronçon restant, en bon état, étant goudronné l'année suivante.

Pour ce faire il demande l'avis des conseillers. Après une brève discussion, tous les conseillers, à l'exception de C. Saix, acceptent de différer les travaux de goudronnage sur ce tronçon de voie communale, dans la mesure où ce travail sera effectué l'année prochaine, et donne pouvoir à M. le Maire pour organiser ce concours d'architectes et prendre les délibérations qui en découleraient.

Conseil municipal du 11 décembre 1992

Tous les membres du Conseil sont présents, excepté Serge MAURIN. Michel SERRES est nommé secrétaire de séance.

Marie-Claire VENTURA lit le compte rendu de la séance du 11 septembre 1992.

Commentaires sur le compte-rendu:

■ Goudronnage de la route du SALSON :

Malgré les conditions météorologiques déplorables, le travail prévu a été réalisé. La seconde tranche est programmée pour le printemps 1993.

■ Aménagements sur le CD 29:

Les travaux de rectification du virage de LA PONGE sont en cours d'exécution.

■ Collecte du verre:

L'implantation sur la nationale 106, d'un conteneur pour le verre n'est pas prévue pour cette année.

■ Prime aux employés communaux:

La délibération prise en Conseil Municipal du 11 septembre 1992 a été rejetée par la Préfecture pour non-conformité. En effet, cette décision ne peut entrer en vigueur qu'à partir de la date de sa réception en Préfecture et il ne peut y avoir d'effet rétro-actif. D'autre part, la prime reste fonction de l'indice de l'employé.

Les indemnités de nos employés pour l'année 92 s'élèveront à 2479,84 Frs pour Alain

VENTURA et à 2353,65 Frs pour Philippe SZYMANSKI.

En outre, le Conseil Municipal s'engage à inscrire au prochain budget une somme globale de 12000 Frs qui sera répartie entre nos deux employés en 1993.

■ S I V U de la Vallée Longue:

M.le Maire présente le plan du parcours du CFD (tracé total et portion pouvant être réhabilitée), réalisé par le cabinet chargé de l'étude de faisabilité. Cette étude est aujourd'hui arrivée à son terme et plusieurs possibilités de réhabilitation sont envisageables. Le SIVU qui avait été créé pour la réalisation de cette étude est donc dissous et se transforme en

S.I.V.U.:
**" une circulation de
Sainte Cécile
d'Andorge à Florac
dont la colonne
vertébrale serait le
C.F.D. "**
**(lire l'article de
la page 26)**

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique " de mise en valeur de la Vallée Longue et de la Mimente ". Son objectif est de créer une circulation de Ste Cécile d'Andorge à Florac, dont la colonne vertébrale serait le CFD. Ce nouveau SIVU, qui

s'est réuni pour la première fois aujourd'hui, a pris la décision de ne faire participer les communes concernées qu'à hauteur d'1 franc par habitant et par commune et s'engage à ce que le financement de cette réhabilitation ne soit pas à la charge des communes. Un devis précis des travaux à réaliser est en cours, afin de déterminer le coût de cette opération.

Certains conseillers, dont Jean-Claude LIEBER, souhaitent un débat de fond sur ce sujet en Conseil Municipal, le choix du type de réhabilitation devant être pris en commun (problèmes des riverains, du coût et de la rentabilité).

M. le Maire rassure l'ensemble des Conseillers: ce nouveau SIVU vient tout juste d'être créé. Le débat de fond aura bien lieu lors d'un prochain conseil, dès que nous aurons toutes les données en mains. Il insiste sur l'importance de créer cet outil qui permettra la circulation sur cette voie, dont les effets induits ne seront pas négligeables.

■ Déforestation du Plan de la Fougasse:

Une réunion entre la DDA, le Parc National, le Groupement forestier et la Mairie aura lieu prochainement afin de réaménager cet espace.

■ Dégradations à la salle communale:

Deux rideaux de la salle communale ont été détruits par un chien malencontreusement enfermé dans le local. Son propriétaire ayant déclaré le

à son assurance, la réparation sera effectuée rapidement.

■ Barrière sur le chemin Le Géripon- Le Grenier:

La municipalité doit recevoir une lettre de M. BIBENT sur ce sujet. M. le Maire souligne qu'il est important de s'interroger sur les chemins du domaine privé de la commune.

■ Chemin Le Salson-Le Grenier:

Le détournement de ce chemin au droit de la maison GOLDFARB, ne sera opérationnel que lorsque les travaux auront été effectués par le propriétaire.

■ Vannes à VIMBOUCHES:

La recherche des vannes n'a toujours pas été effectuée, et l'hiver peut avoir des conséquences catastrophiques pour le réseau d'AEP de Vimbouches. L'entreprise contactée ne semblant pas pouvoir intervenir rapidement, une autre solution sera envisagée.

■ Aire de jeux de VIMBOUCHES:

Un élagage de l'arbre et un débroussaillage seront effectués sur ce terrain.

Ces précisions étant apportées, le compte rendu du 11 septembre est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR:

■ L'Ayrolles

L'esquisse et le budget prévisionnel de ce projet, réalisés par M. COULOMB, architecte, ont été adressés à la plupart des décideurs. Leurs réponses nous encouragent à poursuivre:

-HLM d'Aurillac: notre projet d'habitations sera mis en programmation dès 1993. Cet

organisme émet toutefois des réserves sur le montant prévisionnel de ces logements; celui-ci devra être revu à la baisse pour entrer dans la fourchette des prix aux normes HLM.

-PNC : M. le Maire doit rencontrer M. JOLY, architecte du PNC, ainsi que le Directeur et le Sous-Directeur avant la fin de

sident du syndicat d'électrification, nous écrit que le SDEE fera le maximum en matière d'aménagement électrique.

-M. Jacques Blanc : Il propose à M. le Maire une rencontre avec M. Morel à L'Huissier ainsi qu'avec M. Spirito de la SELO.

-Mme Béatrice Marre: Elle a transmis notre dossier à M. le Préfet.

L'ayrolles
"Les réponses des décideurs nous encouragent à poursuivre."
(lire l'article de la page 24)

■ Programme de gouddronnage 93:

Il faut définir dès aujourd'hui ce programme, afin qu'il puisse se réaliser à la belle saison.

Plusieurs priorités se dégagent de la discussion

-Route du SALSON à terminer.

-Bi-couche sur les routes de CONCHES, CHEYVIEL et VIMBOUCHES. Une estimation permettra de définir si, financièrement, l'ensemble de ce programme peut être réalisé en 93.

D'autre part, un coup de lame sera donné dès que possible sur le chemin du PLANET.

Enfin, M. le Maire se charge de proposer à la municipalité de St PRIVAT de VALLONGUE, d'entretenir la portion de route communale du ressort de St FREZAL sur la voie le MASMIN-SOUBRELARGUE, en échange de l'entretien par St FREZAL de la portion de route appartenant à St PRIVAT sur l'axe CHEYVIEL-MAS SOUBEYRAND.

■ Fête d'été:

Une réflexion est proposée aux Conseillers sur l'organisation de cette manifestation:

Doit-on rechercher des orchestres locaux, transformer cette fête en "fête champêtre", conserver deux jours ou se contenter d'un seul ? Un spectacle le dimanche serait-il plus apprécié

l'année. Le PNC maintient sa proposition d'organiser le concours d'architectes.

-Conseil Général: Cet organisme peut intervenir dans le financement de la zone d'accueil et d'activité polyvalente.

Il nous signale, que pour l'hôtellerie, le Département vient de mettre en place un programme d'amélioration de ce secteur.

Le terrain omni-sport et le parking pourraient être subventionnés à hauteur de 50% TTC (programme de loisirs).

La remise en état de la clède peut être subventionnée à 60% HT dans le cadre du programme de remise en état du patrimoine.

-M. le Préfet: Il nous signale, comme il nous l'avait déjà fait remarquer lors de sa venue à St FREZAL, qu'un financement dans le cadre de logements locatifs est possible.

-M. le sénateur Caupert, pré-

qu'un bal ?

Toutes ces questions sont posées ! Les choix seront à l'ordre du jour du prochain Conseil .

■ Véhicule de transport de personnes:

Les communes avoisinantes ne sont pas intéressées par une telle acquisition. Il est actuellement impossible d'envisager seul cet investissement.

■ Questions diverses:

Association "Cévennes-Solidaires"

Cette association vient d'accueillir plusieurs familles bosniaques dans notre région. Ces personnes, qui se trouvent dans le dénuement le plus complet, ont besoin de se loger, de se soigner, de se nourrir, et de se vêtir. L'association fait en sorte de subvenir à tous ces besoins, mais sans le soutien financier de chacun, elle ne pourra accomplir la tâche qu'elle s'est fixée.

M. Passebois propose à la municipalité, de participer à cette aide par le versement d'une subvention. Après un bref tour de table, et afin d'encourager ce type d'action, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 2 000 frs à cette association.

Stage d'entretien du paysage rural:

Le CFPPA de Florac, qui organise cette formation, nous propose de recevoir ses trois stagiaires, afin qu'ils effectuent un stage sur le territoire communal. Il se déroulerait du 4 au 23 janvier. Trois thèmes seraient proposés:

- La labellisation des bancels (dans le cadre de la chartre de l'environnement) .

- La protection rapprochée de la forêt.

- L'aménagement du Plan de la Fougasse .

Un formateur viendra suivre les stagiaires, mais pour une action plus efficace, M. le Maire

propose que les employés municipaux viennent deux fois par jour pour conseiller les stagiaires et organiser le travail. En échange, ceux-ci participeront à l'entretien d'un sentier communal.

D'autre part, un lieu chauffé serait souhaitable pour permettre aux stagiaires de prendre leur repas de midi. la cantine de l'école serait l'endroit idéal, ces personnes pouvant, en outre, bénéficier du repas, moyennant finance. Il est demandé aux cantinières et à l'APE de se prononcer sur cette proposition.

L'ensemble du Conseil accepte de recevoir ces trois personnes, dans la mesure où ces conditions d'accueil sont réunies.

Eclairage communal:

A CONCHES, M. Alise demande l'installation d'une lampe sur le chemin communal qui jouxte sa maison. l'ensemble du Conseil décide d'accéder à sa demande.

Compteurs d'eau:

Comme chaque année, se pose le problème des administrés possédant plusieurs compteurs d'eau et dont l'un d'eux n'a pas atteint le forfait de 120 m3. Comme chaque année le Conseil décide de rester fidèle à la réglementation en vigueur .

Analyse des eaux:

L'année précédente, les différentes analyses des eaux effectuées par la DDASS nous ont coûté 5800 frs. M. Passebois nous signale qu'un laboratoire privé propose de réaliser le même type d'analyses pour 2500 frs, les prélèvements étant effectués par nos soins . Reste à savoir si cela est légal . Une demande a été faite dans ce sens.

Dégradations à la salle communale durant l'été:

Les quelques dégâts occasionnés cet été à la salle communale par les occupants de CEV, n'ont toujours pas été réparés.

L'association est priée d'y remédier rapidement.

Mariage:

Le petit-fils de Juliette Vidal se marie à la mairie de St FREZAL le lundi 4 janvier à 10h30.

Fosse septique

L'épandage de la fosse septique de la maison communale semble colmaté. Ce problème sera signalé à l'entreprise qui a effectué les travaux.

Barbecue

Jean-Claude Lieber souhaiterait qu'un barbecue soit implanté à la maison communale. L'endroit précis et le financement sont à trouver .

Absences répétées...

Jacques Hugon fait remarquer que Serge Maurin est absent sans excuse depuis trois Conseils successifs . L'ensemble des conseillers le regrette et charge M. le Maire de le lui faire savoir.

Travaux à CESSENADES

Les nouveaux propriétaires d'une ruine à Cessenades ont entrepris de la restaurer. Leur maison n'étant pas raccordée au réseau d'AEP, ils utilisent la borne d'incendie pour effectuer ces travaux. L'ensemble du Conseil Municipal accepte de leur accorder cette faveur jusqu'au 1er janvier 1993 . A compter de cette date, leur habitation devra être branchée sur le réseau d'eau communal, et posséder un compteur. D'autre part, il est rappelé que pour tous travaux, le permis de construire est exigé et doit être lisiblement affiché .

Association "Le Grenier"

Cette association dont l'objet est d'accueillir des enfants en difficultés, vient de créer un emploi à plein temps dont bénéficie Roselyne Erard.

La séance est levée à 1h du matin.

Visite préfectorale à St Frézal

Jeudi 8 octobre 1992, M. Pas-sebois, maire de St Frézal de Ventalon a eu l'honneur, en fin de journée, de recevoir en sa commune M. Péliissier, préfet de la Lozère, qu'accompagnait M. Bétachet, sous-préfet de Florac.

Débutée au lieu dit Plan de la Fougasse où se posent des problèmes d'environnement, la visite officielle s'est poursuivie au lieu dit l'Ayrolles, sur les terrains récemment acquis par la commune. M; le Maire a exposé les grandes lignes d'un projet de construction de cinq maisons individuelles et d'un petit ensemble d'accueil, le tout pour recevoir une population permanente, projet établi par le PNC, conformément aux vœux du conseil municipal et de la population. Le montant de cette opération est élevée et il faudra beaucoup de persévérance et de force de conviction pour la réaliser.

M. le Maire a ensuite guidé ses hôtes vers la maison communale où les membres du conseil municipal, le directeur de l'école publique, les responsables des associations de la commune ont été présentés à M. le Préfet et à M. le Sous-Préfet. Des jus de fruits de production locale ont été servis. M. le Préfet s'est vivement intéressé aux installations de la maison communale et à l'utilisation de la grande salle communale et de ses annexes, gérées par l'association "Regain", pour des activités variées: réceptions, fêtes, représentations théâtrales, cinéma, expositions, labo-photo etc...

A la mairie, M. le Maire a salué M. le Préfet et lui a exprimé sa reconnaissance d'avoir bien voulu consacrer un peu de son temps à notre commune. Il a souligné l'importance que représentaient pour St Frézal et ses habitants la maison communale et la mairie restaurée et modernisée, et les efforts qu'il

avait fallu déployer pour en arriver là.

Il a présenté les problèmes nombreux qui se posent à notre région: la voie du CFD qu'il faudrait revitaliser, les terrains qu'il faudrait entretenir pour la qualité des paysages: on ne peut pas faire de bon tourisme rural sans des paysages de qualité, il faut protéger le pays contre l'incendie dévastateur. Il a dit aussi que le monde rural doit vivre. Cela est possible. mais il faut des constructions nouvelles si nous voulons recevoir d'autres jeunes habitants qui assureront la survie de l'école. La commune n'a pas assez de ressources pour mener à bien, à elle seule, tous ces projets, M. le Maire évoque alors le contrat état-ville. M; le maire a terminé en remerciant M. le Préfet pour son effort de compréhension, M; le Sous-Préfet pour l'appui constant qu'il apporte au travail communal, les membres du conseil municipal et des associations pour leur participation active à la vie au quotidien, les journalistes présents. Il a souhaité enfin force et courage à tous.

M. le Préfet a souhaité un tour de table où chacun a fait part de ses préoccupations: aménagement et amélioration du réseau routier, problème de la récolte des champignons, entretien des terrains et obligation de nettoyer dans un rayon de cinquante mètres autour des habitations, même si le terrain n'appartient pas au propriétaire de la maison.

M. le Préfet a répondu à chacune de nos interrogations soulignant bien souvent la difficulté à trouver une solution simple aux problèmes. Il nous a parlé d'intercommunalité et a déclaré qu'il y avait peut-être là une solution à nos manques de moyens.

Au total une rencontre riche d'informations et de réflexions.

Et puisqu'il est dit qu'au commencement est le verbe, gageons que par la suite il y aura l'action.

LA LOZERE NOUVELLE du 23 /10

11 Novembre

Célébrée au cours de la matinée, la cérémonie du 11 Novembre rassembla, auprès du Monument aux morts, tous ceux qui chaque année, apportent à la mémoire des soldats morts pour la France, et de leurs compagnons de lutte, aujourd'hui disparus, une pensée pieuse et reconnaissante.

Pour la première fois, le drapeau de l'Union Européenne flottait à côté du drapeau des Anciens Combattants, message d'espérance et de paix pour les années à venir.

M. Passebois, maire de St Frézal, qui présidait la cérémonie, déposa une gerbe de fleurs au pied de la stèle puis dit l'espoir qu'apporte l'Union européenne après la ratification du Traité de Maastricht; c'est:

- plus jamais la guerre entre nos 12 pays;

- l'exemple d'une paix bâtie sur la coopération volontaire des pays souverains;

- des moyens politiques, militaires et diplomatiques mis en commun, au service de la paix dans tout le continent européen et du respect des droits de l'homme partout dans le monde. Cet espoir, Victor Hugo l'avait déjà formulé à Paris en août 1849 au Congrès de la paix: "Un jour viendra".

Le message de M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de la guerre, pari également pour "une Europe qui est notre défi et où la paix et la liberté restent des conquêtes permanentes pour lesquelles nous devons, chaque jour nous battre".

L'appel des morts des deux guerres fut fait par M; André Chapelle, maire adjoint, et une minute de silence fut observée en leur mémoire.

LA LOZERE NOUVELLE du 20/11

Mariages

Le samedi 12 septembre, M. le Maire de St Frézal de Ventalon a célébré le second mariage de l'année 1992 en sa commune: celui de M. Alain Huret et Mme Eliane Peutin. La salle de la mairie fut tout jusre assez spacieuse p  ur accueillir tous les invit  s.

Al'issue de la c  r  monie, M. le Maire adressa, au nom de la commune et en son nom personnel, compliments et voeux de bonheur aux mari  s.

Auparavant, il avait tenu    dire son amiti   pour la famille d'Eliane, et son admiration pour Alain, que les hivers les plus rudes n'ont pas rebut   et qui est devenu un C  venol    part enti  re pour avoir fait , de ses mains, d'une ruine informe, une belle et simple demeure de chez nous: la sienne.

Une belle r  ception ,    la salle communale, a r  uni tous les invit  s autour des nouveaux   poux, qui ont remis    M. le Maire la coquette somme de mille francs, pour le bureau d'action sociale et le transport des personnes isol  es. Qu'ils soient vivement remerci  s pour la g  n  rosit   de ce don !

LA LOZERE NOUVELLE du 25/09

Lundi 4 janvier 1993, dans le cours de la matin  e, M. le Maire de Saint Fr  zal de Ventalon c  l  bra, en sa mairie, le mariage de M. Denis Vidal, fonctionnaire international (ONU)    Bamako (Mali), et de Mlle C  line Bertaud, fonctionnaire international (ONU)    Brasilia (Br  sil).

Denis et C  line, comme ils l'avaient voulu, s'  taient rendus    pied    la mairie en cort  ge avec leurs parents et leurs invit  s, depuis l'Oustalet, la r  sidence secondaire de M. et Mme Daniel Vidal, les parents de Denis. Mme Juliette Vidal, la grand-m  re de Denis, attendait l'arriv  e du cort  ge    la mairie. M. le Maire

remercia les jeunes   poux d'avoir choisi Saint-Fr  zal pour la c  r  monie de leur mariage, et il adressa en son nom personnel et au nom de la commune ses meilleurs voeux de bonheur aux mari  s et ses f  licitations    leurs parents.

Au nom de l'  cole et des personnes ag  es, nous adressons nos vifs remerciements aux parents des mari  s pour le don qu'ils ont remis    M. le Maire.

LA LOZERE NOUVELLE du 15/01

Naissances

Un beau petit gar  on, Emil, Joris, n      Pertuis (Vaucluse), le 23 juillet 1992, fait la joie de ses parents, M. et Mme Bocognano, de son grand fr  re et d'Ana  s, sa soeur,    Saint Fr  zal (au Grenier). A Emil, nos meilleurs voeux pour une longue et heureuse vie, et nos f  licitations    M. et Mme Bocognano.

C'est    une mignone Al  sienne Keltoum St  phanie Seffar, n  e le 30 juillet    Montpellier, que nous avons le plaisir d'adresser nos meilleurs voeux pour une longue et heureuse vie.

A ses parents, Marie-Charlotte et Mustapha Seffar, et    ses grands-parents M. et Mme Siebenaler (   St Fr  zal, le Schistalou), nos f  licitations.

LA LOZERE NOUVELLE du 25/09

No  l    la salle communale

Au soir du 18 d  cembre, on f  tait No  l    la salle communale. Tandis que bien tir  , le rideau de sc  ne cachait encore le myst  re de la repr  sentation de tout    l'heure, les derniers arrivants s'installaient aupr  s d'amis retrouv  s. Mais d  j   sur la sc  ne les petits   l  ves de l'  cole maternelle, joliment costum  s, disaient la po  sie et la richesse de la for  t. Le spectacle donn   par

les grands   l  ves fut, comme les ann  es pr  c  dentes, de l'in  dit. Ils jou  rent avec brio la satire d'un probl  me bien c  venol, la cueillette des champignons. Puis ils mim  rent, ma  tre pr  sent, meneur de jeu, leur classe au travail. Chants et musique firent   clater la joie de la f  te.

L'heure de la remise des cadeaux aux enfants et aux personnes ag  es   tait venue. Comme tous les ans on offrit des boissons chaudes et des friandises. Le club de couture offrit    l'  cole maternelle des meubles et des v  tements de poup  es.

Chacun de nous garde un excellent souvenir de cette soir  e et remercie tous ceux qui ont contribu      la rendre belle et agr  able.

LA LOZERE NOUVELLE du 15/01

Voeux

L'ann  e 1992 s'ach  ve, elle nous a apport   son lot d'  checs et de difficult  s; nous avons   galement rencontr   la mis  re du monde, quelque peu proche de nous, davantage avec des gens ext  rieurs, roumains, somaliens, bosniaques. Certes petites difficult  s si on les compare    celles qu'ont connu nos voisins vauclusiens ou catalans ou    celles dont sont accabl  s directement chez eux, les peuples que nous essayons quelque peu d'aider. Elle nous a apport   aussi et surtout la satisfaction de vivre avec des   quipes d  vou  es, volontaires, solidaires, d  sireuses de faire avancer notre collectivit   et d'agir dans son int  r  t. A tous de grands remerciements.

Que 1993 nous apporte sant  , force et courage pour nous permettre de poursuivre notre oeuvre, ce sont les voeux que je forme et que j'adresse    tous les habitants de la commune, qu'ils soient ici ou ailleurs.

Etienne Passebois, Maire